

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

TAPURA OHIPA I RAVEHIA



2012

# SOMMAIRE

PARTIE 1

Activité 2012

PARTIE 2

Annexes 2012



# Partie 1

## Activité 2012

Profil	04
Le mot du Président du conseil d'administration	06
Présentation du conseil d'administration au 31/12/2012	08
Actionnariat	09
Organigramme au 31/12/2012	10
Entretien avec le Directeur général	12
Réseau bancaire	14
Activité commerciale	16
Le Groupe SOCREDO	18
Principaux éléments du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire	20
Extract from the board of Director's Report at the Ordinary General Assembly	24



# PROFIL



## Une banque ancrée dans l'histoire de la Polynésie

La Banque SOCREDO assure, depuis plus de 50 ans, sa mission de soutien au développement de l'économie locale en offrant aux particuliers comme aux entreprises des services bancaires et financiers efficaces et adaptés. Depuis sa création, la Banque SOCREDO poursuit son développement en s'appuyant sur trois grandes missions : le financement de l'habitat et de l'équipement des ménages, le financement des investissements et de l'activité des entreprises et l'accompagnement de projets s'inscrivant dans le cadre du développement de l'ensemble des archipels. Les ressources de la banque sont réinjectées exclusivement dans l'économie locale afin de soutenir la croissance des entreprises et les besoins financiers des particuliers.

Son nouveau statut et l'ouverture de son capital, adoptés en 2007, affirment et appuient ce rôle primordial de partenaire actif du développement de la Polynésie française. C'est aujourd'hui une Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 22 milliards de F CFP détenue par le Pays à hauteur de 50 %, l'Agence Française de Développement pour 35 % et par la COFIBRED à hauteur de 15 %.

## Une banque fière d'être polynésienne

La Banque SOCREDO est aujourd'hui le premier établissement bancaire de Polynésie française. Un succès qu'elle doit à ses 541 collaborateurs dont la majeure partie est en contact avec la clientèle. Présente dans l'ensemble des 5 archipels qui composent la Polynésie, plus de 141 500 clients lui font confiance :

125 000 particuliers, 8 500 professionnels, 3 000 associations, 1 800 entreprises et institutionnels et 2 500 clients issus du secteur primaire.

La Banque SOCREDO offre une réelle disponibilité de ses équipes, véritables partenaires des projets de ses clients, mettant chaque jour leur compétence et leur expertise à leur service. Le professionnalisme des équipes et leur réactivité assurent de disposer du meilleur conseil en toutes circonstances.

## Une large gamme de produits et services

La place de leader incontesté s'appuie également sur une large gamme de produits et services bancaires tant en matière de moyens de paiement, que d'accès et de traitement des flux financiers. Gestion d'entreprise, investissements, conseil boursier, gestion de patrimoine ou assurances, les compétences de la Banque SOCREDO garantissent un service à la hauteur des exigences de ses clients. Le financement de l'habitat et de l'équipement des ménages reste également l'une des priorités de la Banque SOCREDO.

*La Banque SOCREDO est le partenaire officiel de l'équipe tahitienne de Beach Soccer, les TIKI TOA, qui participera à la coupe du monde de Beach Soccer organisée à Tahiti en septembre 2013.*

Avec une production de nouveaux crédits qui a représenté 64,9 milliards de F CFP (543,9 millions d'euros) en 2012, la Banque SOCREDO reste un acteur majeur du financement de l'économie de la Polynésie française. La Banque a également récemment étoffé son offre en termes de bancassurance en s'appuyant sur des partenaires de renommée mondiale pour proposer les meilleurs offres en terme d'assurance des biens et des personnes et d'assurance-vie.

## La CASDEN, partenaire de la Banque SOCREDO

Partenaire depuis juin 2010, la CASDEN et la Banque SOCREDO, proposent des services bancaires de proximité, et des offres adaptées aux besoins des fonctionnaires. Tout en confiant la gestion des comptes au quotidien à la Banque SOCREDO, il est possible de profiter des avantages exclusifs de la CASDEN et de bénéficier de conseils personnalisés.

## EZEE, l'offre adaptée pour les jeunes

Le marché « des jeunes » est au cœur de la stratégie de la Banque SOCREDO et c'est donc au plus tôt dès 2003 qu'elle a su innover pour séduire et recruter ses futurs clients avec la marque bancaire Ezee. L'objectif d'Ezee est de leur simplifier l'accès à leur banque : tant par des tarifs attractifs que par un mode de relation adapté et des produits qui répondent vraiment à leurs besoins.

## Un acteur engagé de la responsabilité sociale et environnementale

La démarche RSE a été lancée à la Banque SOCREDO en 2008 et fait désormais partie intégrante de la

stratégie de l'établissement et du groupe. La Banque est une entreprise citoyenne qui favorise les initiatives en faveur de la protection de l'environnement notamment grâce à la promotion des investissements durables au travers de financements adaptés. Les pratiques éco-responsables internes à la banque témoignent de son implication face au respect environnemental. La Banque a été récompensée par un prix pour ses efforts en matière de tri et de recyclage des matériels et consommables informatiques.

La Banque SOCREDO s'implique dans la préservation de la cohésion sociale et milite contre les exclusions de toute nature. Elle soutient également des actions à caractère social et de promotion du patrimoine local par le biais de nombreuses actions de parrainage, notamment sportif, culturel et en faveur des jeunes.

En 2012 la Banque a notamment été le partenaire du concours de danse et de chants HEIVA I TAHITI et a sponsorisé la grande course de pirogue HAWAIKI NUI VA'A. Depuis de nombreuses années la Banque est également le partenaire de la Fédération Tahitienne de Football dont l'équipe s'est qualifiée en 2012 pour la coupe de confédération qui aura lieu au Brésil en juin 2013. La Banque est également le partenaire officiel de l'équipe Tahitienne de Beach Soccer, les TIKI TOA, qui participera à la coupe du monde de Beach Soccer organisée à Tahiti en septembre 2013.

## Le Groupe SOCREDO

La force et la santé de la banque lui ont permis de poursuivre son développement au travers de plusieurs filiales intervenant en complément technique de son métier, maîtrisant ainsi la monétique, l'éditique, l'archivage et la gestion de données, la gestion de portefeuilles et la relation client au travers de sociétés devenues à leur tour leaders chacune dans leurs domaines de compétence.

# MOT DU PRÉSIDENT

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Banque SOCREDO partenaire officiel du HEIVA I TAHITI 2012

Les deux années précédemment écoulées furent difficiles aussi bien pour le Pays et sa population que pour la Banque. Comme je le pressentais, l'année 2012 s'est hélas inscrite dans cette tendance, avec une économie toujours en crise. Les difficultés du Pays à satisfaire ses besoins de trésorerie n'ont en effet pas permis la relance attendue de la commande publique et les conventions signées par l'État et le Pays en fin d'année n'auront un impact qu'en 2013.

La Polynésie reste ancrée dans une crise sans précédent. La situation du marché de l'emploi demeure problématique bien qu'une stabilisation semble s'être amorcée et la consommation des ménages pâtit toujours d'un environnement économique défavorable. Les entreprises investissent peu et le secteur de la construction est fragilisé par l'absence de gros chantiers. À ces difficultés s'ajoutent l'attentisme lié aux échéances électorales au niveau local, la crise de la zone euro et les difficultés de la métropole. Seuls éléments positifs dans la crise que nous traversons, quelques frémissements de reprise sont perceptibles dans le secteur du tourisme et celui de la pêche.

À fin 2011, la Banque qui comme je l'indiquais plus haut, n'anticipait pas une amélioration de la conjoncture, s'était fixé trois objectifs prioritaires.

En premier lieu, conserver une attitude volontariste face à la crise et intensifier nos actions en faveur de nos clients et au service du développement du Pays.

Parallèlement gérer de façon particulièrement rigoureuse les risques dans un contexte de fragilisation de nos emprunteurs. Cette deuxième priorité, garant de la solidité de la Banque, est nécessaire à la mise en œuvre efficace de nos actions auprès de nos clients.

Enfin, troisième priorité, elle aussi indispensable, contenir nos coûts d'exploitation.

Je crois pouvoir dire que ces objectifs ont été atteints, la Banque répondant ainsi aux attentes de ses clients et apportant son soutien au développement du Pays. La production de l'année 2012 a été supérieure à celle de 2011 grâce à l'implication de l'ensemble des équipes. Nous avons notamment poursuivi notre politique en matière d'octroi de crédit en faveur de l'habitat et des ménages, de crédit à la consommation et de produits « verts » avec l'offre RSE-Aménagement. Nous avons également accordé un prêt important au Pays avec la garantie de l'AFD. Ces actions ont été conduites en

portant une attention particulière à nos risques afin que la Banque reste un outil fiable.

L'année 2012 a été également marquée par une baisse des taux et un encadrement des activités de plus en plus étroit. Ainsi la banque a dû s'adapter à une nouvelle réforme du crédit et à la mise en place de la commission de surendettement. Elle a dû aussi se préparer à voir évoluer en 2013 la tarification bancaire, suite au vote par l'Assemblée nationale de la loi sur la régulation économique Outre-mer.

Contexte économique difficile, environnement réglementaire se complexifiant, nécessité de mener une politique budgétaire rigoureuse, la Banque s'est

trouvée confrontée à de redoutables défis. Mais des efforts ont été réalisés par tous et cela nous permet de finir l'année avec un résultat positif.

Je voudrais donc terminer en saluant à nouveau l'engagement des hommes et femmes qui ont œuvré au bon fonctionnement de notre établissement et surtout à l'accompagnement de nos clients dont la situation, pour certains, s'est encore assombrie.

Souhaitons que 2013 soit une année de transition vers une reprise de l'activité économique et une amélioration de la situation de la population et des entreprises. C'est en tout cas pour cet objectif que la Banque SOCREDO continuera, comme par le passé, de pleinement se mobiliser.



Michel JACQUIER, Président du conseil d'administration



# PRÉSENTATION

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### AU 31 DÉCEMBRE 2012

#### Michel JACQUIER

Administrateur nommé suivant lettre de l'AFD du 22 octobre 2010  
Président du conseil d'administration  
Retraité de l'AFD

#### Frédéric AUDRAS

Administrateur nommé suivant lettre de l'AFD du 10 août 2011  
Directeur de l'Agence Française de Développement en Polynésie

#### Yann JACQUEMIN

Administrateur nommé suivant lettre de l'AFD du 20 août 2012  
Chargé de mission auprès de l'Agence Française de Développement

#### Jean VERNAUDON

Administrateur nommé suivant lettre de la COFIBRED du 21 février 2008  
Retraité

#### Yves JACQUOT

Administrateur nommé suivant lettre de la COFIBRED du 21 février 2008  
Directeur Général de la COFIBRED



#### Antony GÉROS

Administrateur nommé par arrêté du Conseil des ministres n° 682CM du 25 mai 2011  
Vice-Président, en charge du budget, du développement des collectivités, de l'économie numérique, de la communication et des relations avec les institutions de la Polynésie française, porte-parole du gouvernement

#### Jacqui DROLLET

Administrateur nommé par arrêté du Conseil des ministres n° 682CM du 25 mai 2011  
Président de l'Assemblée de Polynésie française

#### Pierre FRÉBAULT

Administrateur nommé par arrêté du Conseil des ministres n° 682CM du 25 mai 2011  
Ministre de l'Économie, des Finances, du Travail et de l'Emploi, en charge de la réforme fiscale, de la formation professionnelle, des réformes administratives et de la fonction publique

#### Louis FRÉBAULT

Administrateur nommé par arrêté du Conseil des ministres n° 682CM du 25 mai 2011  
Ministre de l'Aménagement et du Logement, en charge des affaires foncières et de l'urbanisme

#### Temaui FOSTER

Administrateur nommé par arrêté du Conseil des ministres n° 682CM du 25 mai 2011  
Ministre des Ressources marines, en charge de la perliculture, de la pêche et de l'aquaculture et des technologies vertes

#### Claude WARNET

Commissaire du gouvernement  
Nommé par arrêté du 28 février 2011

# ACTIONNARIAT



Banque SOCREDO partenaire officiel de HAWAII NUI VA'A 2012

## La Polynésie française



Collectivité d'Outre-mer régie par les lois organiques n° 2004-192 du 27 février 2004 et n° 2007-1719 du 7 décembre 2007, elle bénéficie d'une large autonomie politique. Le Pays possède toutes les compétences, dans les domaines non réservés à l'État. Les institutions territoriales comprennent l'Assemblée, le Gouvernement et le Conseil économique social et culturel.

## L'Agence Française de Développement



Établissement public, l'Agence Française de Développement (A.F.D.) agit depuis soixante-dix ans pour favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français. Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'A.F.D. finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adductions d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2012, l'Agence a été autorisée à intervenir en Birmanie, en Lybie et au Pérou.

Elle a également consacré 1,48 milliards d'euros pour l'Outre-mer.

Avec un niveau record de financement en 2012, l'AFD conforte son statut d'acteur de premier plan dans le soutien aux économies d'Outre-mer.

Enfin elle a consacré 45 millions d'euros de subventions pour soutenir 52 initiatives de 41 organisations non gouvernementales françaises.

## La BRED



Banque coopérative créée le 7 octobre 1919, la BRED est l'une des plus importantes banques du Groupe « Banque Populaire ». Depuis 2010, cet ensemble a intégré le Groupe BPCE qui regroupe les deux entités : le groupe des Banques Populaires et celui des Caisses d'épargne. La BRED rassemble à ce jour 116 000 sociétaires. Son capital social est de 341 437 500 euros.

Elle mobilise ses 3 750 collaborateurs au service de près de 900 000 clients. Elle est implantée en Île-de-France, en Normandie, dans les territoires et départements d'Outre-mer, ainsi que dans certaines régions à la périphérie de ses implantations ultramarines.

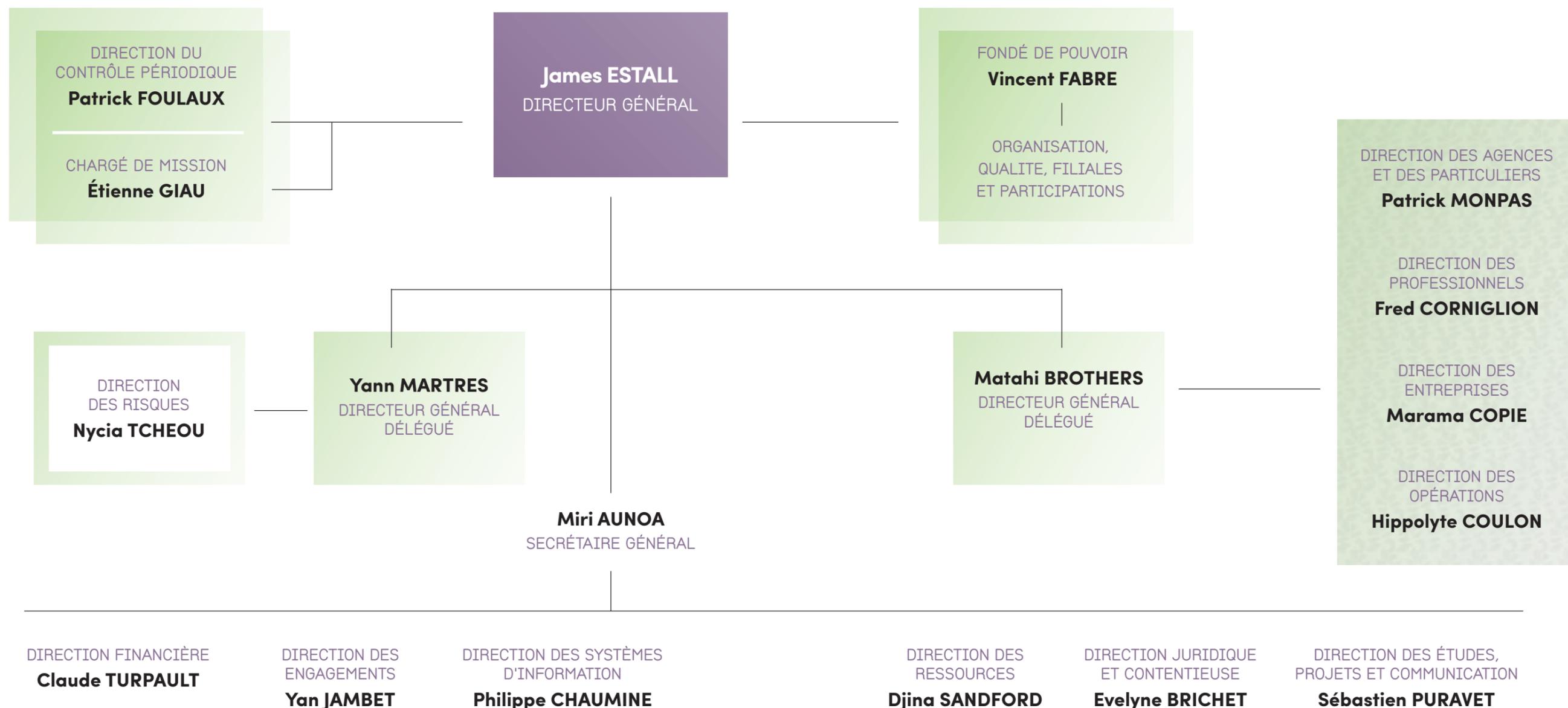
Ses principaux indicateurs financiers sont les suivants :

- produit net bancaire 2012 : 903,2 millions d'euros ;
- bénéfice net consolidé 2012 : 179,9 millions d'euros.



# ORGANIGRAMME

AU 31 DÉCEMBRE 2012





# ENTRETIEN

## AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Quel regard portez-vous sur le contexte économique de l'année 2012 ?

La Polynésie continue à évoluer dans un contexte économique peu dynamique alors que l'on ressent quelques frémissements de reprise au niveau mondial malgré les perturbations de la zone euro.

La Polynésie conserve sa note BB+ assortie d'une perspective stable mais l'agence Standard & Poor's demeure critique sur la gestion financière du Pays et le contrôle des établissements publics. Elle note toutefois le soutien financier de l'État et les efforts budgétaires mis en œuvre. On note un indice des prix à la consommation de +1,2 % contre 1,8 % en 2011.

Le marché de l'emploi reste problématique même si une stabilisation semble s'être amorcée. La construction a été le secteur le plus touché suivi de l'industrie et de l'hôtellerie/restauration.

La consommation des ménages pâtit toujours d'un environnement économique défavorable.

Le secteur de la construction est fragilisé par l'absence de gros chantiers publics.

Dans ce contexte, les entreprises sont frileuses et investissent peu.

Concernant les échanges extérieurs, la balance commerciales demeure pénalisée par les prix des matières premières et le coût élevé des monnaies océaniques qui renchérissent les importations.

Le tourisme retrouve le chemin de la croissance (+3,4 %) et suit la tendance mondiale.

Les exportations locales progressent de 4,6 % grâce à la reprise des recettes engendrées par le poisson et la vanille qui compensent les mauvais résultats de la perle. Au regard de l'ensemble des indicateurs, parfois contrastés, les perspectives économiques pour 2012 sont stables mais le contexte local n'est propice ni à l'activité de crédit, ni à l'accroissement de la masse monétaire de la place.



### Comment la banque a-t-elle évolué ?

La banque a mis en place un budget d'austérité lui permettant de contenir son coefficient d'exploitation.

La faiblesse des taux et les difficultés financières des agents économiques freinent l'accroissement de la masse monétaire sur la place et impactent le rendement des crédits.

Le PNB s'élève à 9,713 Mds contre 10,237 Mds en 2011 soit une baisse de 5,1 %. Cette baisse s'explique par la dégradation de la Marge Nette d'Intérêt sur les opérations de la clientèle. On constate également un recul du solde net des commissions.

Cependant nous clôturons l'exercice 2012 avec un résultat net qui s'élève à 652 M contre 547 M en 2011 soit une augmentation de +19,3 %.

### Quelles ont été les réalisations marquantes ?

Nous avons poursuivi la démarche entamée en 2011 visant à rationaliser notre organisation tout en profitant pour externaliser dans nos filiales certaines activités. Nous avons également mis en place la Direction des



Risques, répondant ainsi aux recommandations de l'ACP et l'AFD.

La Direction des Marchés Spécialisés et la Direction des Agences et Particuliers ont fusionné en une seule entité avec pour objectif de mutualiser les ressources des 2 directions qui opèrent sur le même marché des particuliers et de renforcer les équipes de chargés de clientèle des agences.

L'externalisation des activités chèques, virements, prélèvements de la Direction des Opérations vers la filiale ODI a permis la création d'une équipe volante au sein de la Direction des Ressources afin de pallier les surcroûts de travail dans le service et exécuter des missions ponctuelles auprès des autres directions de la Banque. Nous avons renouvelé notre offre commerciale pour une meilleure captation des ventes sur les promotions immobilières.

Concernant les crédits à la consommation, nous avons étoffé notre offre avec un barème aménagement conformément aux dispositions de la loi Lagarde sur les crédits à la consommation et mis en place une offre à destination des étudiants avec un barème à taux fixe afin de la simplifier.

L'année a été ponctuée de diverses campagnes commerciales en faveur des ménages et des jeunes. Nous avons également révisé l'offre barème RSE-Aménagement pour être accessible à tous les revendeurs de

produits dits « verts » et favoriser ainsi les ménages soucieux de l'environnement qui souhaitent investir dans des équipements écologiques dits « verts » (énergies renouvelables ou énergies naturelles).

Notre action lors des salons ou foires a été plus ciblée sur les secteurs de l'habitat et celui de l'automobile. Ces actions ponctuelles sont très appréciées du public qui se déplace volontier.

*La Banque SOCREDO souhaite rester un soutien à l'économie en favorisant les investissements et continuer à participer à la lutte contre la cherté de la vie.*

### Vos objectifs prioritaires pour l'année 2013 ?

Le contexte dans lequel nous allons évoluer se veut complexe. Les faiblesses de la zone euro conjuguées aux échéances électorales au niveau de la Polynésie font que les perspectives 2013 restent encore peu favorables.

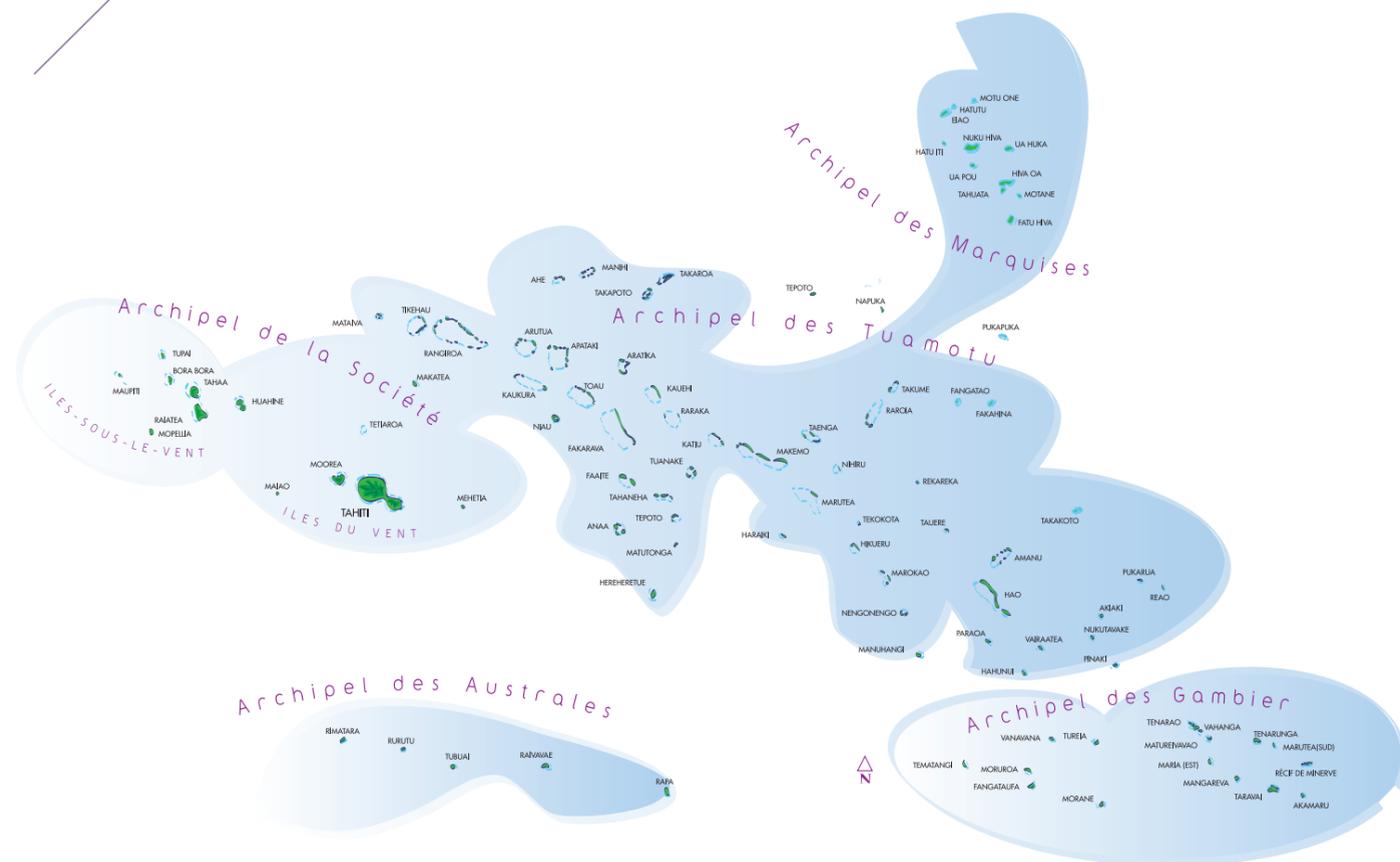
La Banque SOCREDO souhaite toutefois rester un soutien à l'économie en favorisant les investissements, dans le cadre du contrat de projets et des

financements obtenus par le Pays et continuer à participer à la lutte contre la cherté de la vie.

De manière générale, dans un environnement en constante évolution, et sous le spectre des échéances électorales, la stratégie de la Banque, plus que jamais, se devra d'être alerte et réactive, pour piloter son modèle organisationnel, financier et commercial, afin de rester compétitive et de respecter les équilibres réglementaires.



# RÉSEAU BANCAIRE



27

agences sur tout le sol polynésien

## Une disponibilité et une proximité rassurantes

La Banque SOCREDO, répartie dans les 5 archipels, a le souci majeur d'offrir à sa clientèle une proximité, dans sa relation et les services qu'elle propose. La Banque SOCREDO compte 27 agences, assurant une présence sur tout le sol polynésien et participe ainsi activement au développement de la bancarisation de l'ensemble des habitants du Pays.

## Une banque plus pratique, plus proche, plus disponible...

Les services de Banque à Distance mis en place par la Banque SOCREDO permettent à ses clients de gagner du temps. Quand ils le désirent et où ils le désirent, les clients de la Banque SOCREDO peuvent gérer leurs comptes, vérifier leurs dernières opérations ou solde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par Internet, télécopie, téléphone ou sms, en toute liberté. La Banque SOCREDO dispose par ailleurs d'un centre d'appel ouvert 24h/24 affecté au service permanent de la clientèle.

### ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

- Île de Tahiti**  
 Agence Siège social  
 Agence Bruat  
 Agence Tiare  
 Agence Pomare  
 Agence Tipaerui  
 Agence Fare Ute  
 Agence Mamao  
 Agence Pirae  
 Agence Arue  
 Agence Faa'a aéroport  
 Agence Faa'a ville  
 Agence Mahina  
 Agence Punaruu (Punaauia)  
 Agence Paea  
 Agence Papara  
 Agence Taravao

- Île de Moorea**  
 Agence Maharepa

- Îles Sous-le-Vent**  
 Agence Fare (Huahine)  
 Agence Uturoa (Raiatea)  
 Agence Patio (Tahaa)  
 Agence Vaitape (Bora Bora)



### ARCHIPEL DES MARQUISES

- Agence Hakahau (Ua Pou)  
 Agence Taiohae (Nuku Hiva)  
 Agence Atuona (Hiva Oa)

### ARCHIPEL DES AUSTRALES

- Agence Moerai (Rurutu)  
 Agence Mataura (Tubuai)

### ARCHIPEL DES TUAMOTU

- Agence Avatoru (Rangiroa)  
 Bureau à Tiputa

### TOURNÉES

Pour offrir un service bancaire aux populations les plus éloignées, la Banque SOCREDO réalise des tournées périodiques dans de nombreuses îles où la représentation permanente n'est pas assurée.



# ACTIVITÉ COMMERCIALE 2012

activité 2012



## L'activité de collecte des dépôts

L'évolution de la collecte s'inscrit dans une tendance baissière avec un encours de dépôts qui a fluctué entre un plus haut à 159,1 Mds et un plus bas à 148,1 Mds soit un encours moyen de 153,6 Mds sur l'exercice.

La collecte sur la place recule de -4 % en raison de la dégradation de la conjoncture économique et de la faiblesse des taux de rémunération.

Le niveau des dépôts a été correct au premier semestre avant de s'éroder au second semestre en raison d'une recrudescence de la concurrence sur les segments de la clientèle institutionnelle et celui des particuliers haut de gamme.

La Banque a lancé en fin d'année la commercialisation d'un nouveau produit de placement avec un rendement attractif, de nature à sécuriser une partie des avoirs clientèle.

## Les services

Le montant total des produits générés par les activités de services demeure relativement stable à 3,336 Mds.

On observe une progression des commissions sur comptes en dépassement en raison d'une hausse tarifaire appliquée sur le marché des particuliers.

On constate également une hausse des commissions liées aux cartes.

*Les campagnes commerciales, l'impact de dossiers de financements destinés au secteur de l'hôtellerie, du transport ou encore le prêt accordé au Pays ont contribué à l'encours de crédit.*

## L'activité de crédit

La Banque SOCREDO reste leader sur le marché et représente 44,5 % de parts de marchés contre 43,3 en 2011 à fin décembre. L'encours de crédit a clairement renoué avec la croissance cette année malgré une chute en début d'année due essentiellement à un remboursement anticipé.

Les campagnes commerciales, l'impact de dossiers de financements destinés au secteur de l'hôtellerie, du transport ou encore le prêt accordé au Pays ont contribué à cette tendance haussière.

La production nouvelle de crédits s'élève à 64,9 Mds contre 53,8 Mds soit +20,6 %.

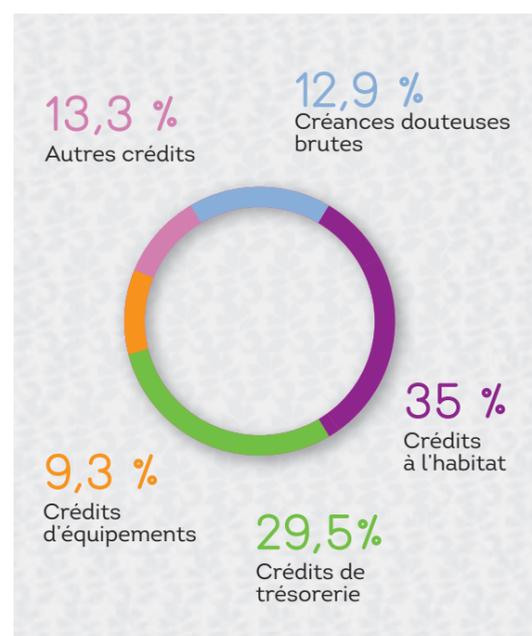
Le secteur de l'habitat enregistre une légère baisse et reste à un niveau honorable, l'année 2011 ayant été marquée par les dispositifs de taux bonifiés.

La production des crédits à la consommation progresse significativement (+10,7 %), soutenue par les diverses campagnes commerciales.

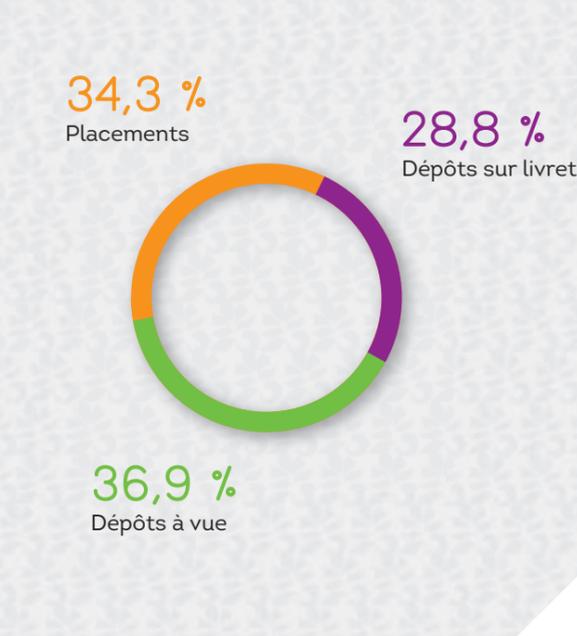
Enfin, pour les concours accordés aux entreprises, la Banque affiche une progression de +48,3.

On notera également le recul de l'encours douteux, dû notamment au reclassement de dossiers.

## RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR NATURE EN CAPITAUX MOYENS



## RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR NATURE EN CAPITAUX MOYENS



# LE GROUPE SOCREDO



## OSB – Océanienne de Services Bancaires

L'OSB avec un effectif moyen de 80 personnes, exerce une activité d'exploitation de serveurs (monétiques et télématiques) et de gestion d'un parc de Guichets Automatiques de Banque et de Terminaux de Paiements Électroniques dans le cadre de l'interopérabilité monétique mise en place dans le Pays. Le chiffre d'affaires de 2012 s'établit à 1,324 milliard de F CFP.

## OFINA – Océanienne de Financement

L'activité de cette filiale consiste à exploiter la licence AMEX en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie pour l'acquisition des flux commerçants et l'émission des cartes. Le produit net bancaire de l'année 2012 est en progression et s'élève à 424 millions de F CFP pour un résultat net de 58 M F CFP.

## ODI – Océanienne d'Industrie

Cette structure montée en partenariat avec le groupe OPT emploie 37 personnes. L'activité est constituée par la réalisation des chèquiers, par l'édition et mise sous pli de factures ou relevés) et par le traitement des chèques et des virements. Le chiffre d'affaires de l'année 2012 s'élève à 378 millions de F CFP.

## OCI – Océanienne de Capital Investissement

La SAS OCI a été créée le 28 novembre 2008 et est détenue à 100 % par la Banque SOCREDO. Cette filiale a pour objectif le portage et la gestion des titres de participation de la Banque SOCREDO.

## S.C.I. PUERO

Durant l'année 2012, la S.C.I. PUERO, propriétaire de l'immeuble Tereva, a poursuivi son programme de location auprès de l'OSB et de la société PITI. Le chiffre d'affaires de l'année 2012 se stabilise à 42 millions de F CFP.

## EUURL RARE

L'EUURL RARE a été créée avec pour objet de gérer et administrer les actifs immobiliers de la Banque dont la Résidence Fare Ata. L'année 2012 est marquée par la cession de 95% des parts de SCI.



# PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'année 2012 a été marquée par :

- La faiblesse des taux et les difficultés financières des agents économiques freinent l'accroissement de la masse monétaire sur la place et impactent le rendement des crédits.
- La Banque a mis en place un budget lui permettant de contenir son coefficient d'exploitation.
- Le 18 décembre 2012, la Banque SOCREDO a signé une convention de prêt de 4,8 milliards de F CFP (40 millions d'euros) avec la Polynésie française refinancée auprès de l'AFD. Ce prêt fait l'objet d'une garantie autonome à 1<sup>ère</sup> demande consentie par l'AFD au profit de la Banque SOCREDO pour le même montant.



## ACTIF

### • Opérations de trésorerie

Cet agrégat reprend les opérations, toutes devises confondues, réalisées pour le compte propre de la Banque SOCREDO. Il s'élève à 30,045 milliards de F CFP contre 37,601 milliards de F CFP en 2011, soit une baisse de -20,1 %.

Au 31/12/2012, il est composé des postes suivants :

- liquidités courantes (encaisse billets et espèces, réserves obligatoires déposées à l'I.E.O.M., avoirs aux CCP) : 10,629 milliards de F CFP ;
- dépôts interbancaires (à vue et prêts à terme à des établissements de crédit) : 19,416 milliards de F CFP.

### • Opérations sur titres

Au 31/12/2012, elles correspondent au portefeuille d'obligations de type EMTN pour compte propre et de certificats de dépôts négociables souscrits en 2012. Le montant des opérations sur titres s'élève 3,586 milliards de F CFP à la clôture contre 1,578 milliards de F CFP en 2011.

### • Crédits à la clientèle

L'encours brut des crédits (y compris créances rattachées) atteint 212,567 milliards de F CFP contre 207,838 milliards de F CFP en 2011, soit une augmentation de 4,729 milliards de F CFP (+2,3 %), grâce aux diverses campagnes de crédit menées au cours de l'année. De plus, une convention de crédit entre la Banque

SOCREDO et la collectivité de Polynésie française a été signée le 18 décembre 2012 pour un montant de 4,8 milliards de F CFP (40 M€), pour le financement du programme d'investissement prévu au budget de la collectivité et inscrit au contrat de projets 2008-2013 et au troisième instrument financier entre l'État et la Polynésie française. La mise à disposition des fonds se fera en quatre tranches de 1,2 milliard de F CFP (10 M€). La première tranche a été débloquée le 24 décembre 2012.

La hausse de l'encours de crédit se décompose de la manière suivante :

- l'augmentation des encours sains de 7,842 milliards de F CFP ;
- la diminution des encours douteux de -3,114 milliards de F CFP.

Le recul de l'encours douteux s'explique essentiellement par le reclassement en sains de dossiers qui avaient fait l'objet d'un déclassement forcé suite à la mission de l'ACP en 2010.

Le taux de douteux passe ainsi de 14,8 % en 2011 à 13,1 % en 2012.

Par ailleurs, le montant des provisions sur créances douteuses a progressé passant de 14,733 milliards de F CFP au 31/12/2011 à 15,169 milliards de F CFP au 31/12/2012, suite, notamment, à la valorisation à la baisse des biens immobiliers reçus en garantie hypothécaire, qui a entraîné un ajustement des provisions du stock à la hausse. L'effet conjugué de la baisse de l'encours douteux et de

la hausse des provisions a eu pour effet une augmentation significative du taux de provision, qui évolue de 48 % à fin 2011 à 55 % à fin 2012.

### • Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Ce poste se compose de titres de participation, de participations fiscales sous la forme de comptes courants d'associés et de certificats d'association souscrits dans le cadre de la cotisation au système de garantie des dépôts. Il représente un total de 2,736 milliards de F CFP contre de 2,516 milliards de F CFP au 31/12/2011, soit une augmentation de 8,7 %. Celle-ci résulte d'une part, des avances en comptes courants d'associés réalisées en 2012 et d'autre part, du transfert des titres de participation apportés à la filiale OCI. Les certificats d'association s'élèvent à 72 millions de F CFP.

### • Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations s'élève à 3,685 milliards de F CFP contre 3,968 milliards de F CFP au 31/12/2011.

## PASSIF

### • Opérations interbancaires

Les ressources provenant des opérations interbancaires sont en augmentation de 3,108 milliards de F CFP pour totaliser 44,550 milliards de F CFP en 2012 contre 41,442 milliards de F CFP en 2011.

On constate une augmentation des ressources interbancaires, la Banque SOCREDO ayant signé et décaissé une nouvelle ligne de refinancement à long terme auprès de l'AFD, pour 60 millions d'euros sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Par ailleurs, elle a signé une convention de 40 millions d'euros avec l'AFD pour le financement du prêt Pays, dont la 1<sup>ère</sup> tranche a été débloquée fin décembre 2012, pour 10 millions d'euros.

### • Dépôts de la clientèle

À la fin de l'année 2012, les ressources provenant des dépôts de la clientèle (y compris les dettes représentées par un titre) diminuent de 6,211 milliards de F CFP, pour atteindre 154,628 milliards de F CFP contre 160,839 milliards de F CFP en 2011.

La collecte de dépôts de la place recule de -4 % en 2012 en raison de la dégradation de la conjoncture économique et de la faiblesse des taux de rémunération.

La conjoncture économique a été défavorable à un accroissement de la masse monétaire sur la place en raison de la fragilisation de nombreux acteurs économiques (pertes d'emplois, difficultés de trésorerie des entreprises, secteurs en crise, baisse des investissements...) et la dégradation des comptes publics. La faiblesse des taux de rémunération de l'épargne et les difficultés financières des agents économiques freinent l'accroissement de la masse monétaire sur la place. Au cours de l'exercice 2012, l'évolution des dépôts de la Banque SOCREDO a été rythmée, une fois encore, par les appels d'offre de la clientèle institutionnelle générant ainsi une grande volatilité sur le marché de la collecte entre les banques de la place. Cette concurrence est la résultante d'un marché de la collecte qui tend à s'assécher et qui génère de facto des tensions dans un contexte économique local peu propice à la création monétaire.

Dans ce contexte, les comptes sur livret (CSL) ont diminué de -1,837 milliard de F CFP, soit une baisse de -5 %. Les dépôts à terme ont également connu une diminution de -1,814 milliards de F CFP en 2012, soit une baisse de -3 %.

### • Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges totalisent 2,648 milliards de F CFP contre 2,262 milliards de F CFP au 31/12/2011. Elles se composent des provisions suivantes :

- la provision pour risque de crédit à hauteur de 1,726 milliard de F CFP, dont :

- les provisions constituées sur les engagements de garantie (hors-bilan) délivrés par la Banque à sa clientèle à hauteur de 611 millions de F CFP,
- les provisions pour litiges à hauteur de 148,9 millions de F CFP,
- les provisions pour autres risques et charges à hauteur de 108,5 millions de F CFP.

- la provision pour engagement PEL-CEL qui s'élève à 53,9 millions de F CFP.

### • Capitaux propres

Les capitaux propres (FRBG inclus) totalisent 32,150 milliards de F CFP contre 31,498 milliards de F CFP au 31/12/2011, soit une augmentation de 2,1 %. Cette variation s'explique par :

- l'affectation à la Réserve légale de 5 % du résultat net 2011 d'un montant de 27,4 millions de F CFP ;
- l'affectation en Réserves facultatives du résultat net 2011 d'un montant de 519,7 millions de F CFP.

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur le résultat



de l'exercice 2011. Le résultat de l'exercice 2012 s'élève à 652 millions de F CFP.

## LE HORS-BILAN

### • Engagements donnés

Totalisant 40,759 milliards de F CFP en fin d'année contre 32,265 milliards de F CFP au 31/12/2011, les engagements donnés ont augmenté de 26,3 % au cours de l'exercice.

Leur principale composante reste les engagements de financement en faveur de la clientèle (crédits confirmés non débloqués, découverts autorisés non utilisés) qui augmentent de 39,9 % et s'établissent à 31,374 milliards de F CFP contre 22,429 milliards de F CFP en 2011.

Les engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit correspondent principalement aux contre-garanties données à la BRED par la Banque SOCREDO en garantie d'opérations sur produits structurés conclues entre la clientèle et la BRED (1,232 milliard de F CFP), aux garanties données en faveur de Crédit Logement (98,5 millions de F CFP) et aux valeurs affectées en garantie à l'IEOM dans le cadre du réescompte (42 millions de F CFP). On note également la garantie à première demande octroyée à la filiale OFINA dans le cadre du partenariat avec American Express (361 millions de F CFP). Les engagements de garantie d'ordre de la clientèle (cautions, garanties bancaires d'achèvement...) augmentent de 3,7 % pour atteindre 5,683 milliards de F CFP contre 5,481 milliards de F CFP en 2011.

### • Engagements reçus

Les engagements de financement reçus ont augmenté de +53,3 % atteignant 27,958 milliards de F CFP au 31/12/2012 contre 18,242 milliards de F CFP au 31/12/2011. Les engagements de financement reçus d'établissement de crédit représentent 16,110 milliards de F CFP au 31/12/2012 contre 12,530 milliards de F CFP au 31/12/2011. Cette hausse est due essentiellement à la part non débloquée de la convention de prêt conclue avec l'AFD pour le financement du Pays (3,578 milliards de F CFP). Les engagements de garantie reçus des établissements de crédit s'élèvent à 11,848 milliards de F CFP au 31/12/2012 contre 5,712 milliards de F CFP au 31/12/2011. Cette variation correspond en partie à la contre-garantie donnée par l'AFD au titre du prêt de financement du Pays, ainsi qu'à l'augmentation des garanties délivrées par Crédit Logement en garantie des prêts à l'habitat octroyés à la clientèle.

Au 31/12/2012, les engagements se décomposent ainsi :  
- les engagements de garantie reçus dans le cadre

du partenariat Crédit Logement à hauteur de 6,456 milliards de F CFP ;

- la garantie à première demande reçue dans le cadre de la convention de prêt entre le Pays et la Banque SOCREDO à hauteur de 4,773 milliards de F CFP ;  
- les engagements de garantie reçus du FGIP (Sogefom) garantissant les prêts octroyés par la Banque à hauteur de 620 millions de F CFP.

## LE COMPTE DE RÉSULTAT

### • Produit net bancaire

En 2012, le PNB diminue de 5 % par rapport à 2011, et atteint 9,713 milliards de F CFP contre 10,237 milliards de F CFP sur l'exercice précédent.

La diminution du PNB s'explique par la dégradation de la marge nette d'intérêts sur les opérations clientèles. Cette baisse mécanique des produits d'intérêts résulte d'une contraction simultanée des volumes et des rendements.

La marge nette d'intérêts sur opérations clientèles se dégrade (-5 %) en raison d'un effet ciseaux entre la baisse des produits d'intérêts (-3 %) liée à l'activité de crédits, et la hausse des charges d'intérêts (+ 5 %) sur la collecte des dépôts.

En effet, le rendement des crédits continue de s'effriter compte tenu des taux du marché à la baisse et de la rareté de la demande.

En parallèle, l'érosion de la collecte tend à renchérir le coût de la liquidité en particulier sur les grandes signatures (Institutionnelles, Entreprises).

La marge nette d'intérêts globale toutes opérations confondues diminue de 6% pour s'établir à 7,336 milliards de F CFP contre 7,844 milliards de F CFP en 2011.

Enfin, après avoir enregistré un léger recul de -3 % en 2011, le poste des commissions confirme une diminution de - 126 millions de F CFP entre 2011 et 2012, soit -6 %. Les charges liées aux commissions, en hausse de 11 % s'élèvent à 1,198 milliard de F CFP et les produits en léger recul s'élèvent à 3,047 milliards de F CFP.

### • Charges générales d'exploitation

Dans l'axe du budget d'austérité mis en place sur 2012, les charges générales d'exploitation sont en baisse de -3 % et totalisent 5,875 milliards de F CFP contre 6,058 milliards de F CFP en 2011.

Les charges de personnel diminuent de -0,8 % pour s'établir à 4,268 milliards de F CFP au 31/12/2012 contre 4,305 milliards de F CFP au 31/12/2011.

La Banque a utilisé différents leviers pour piloter l'évolution de la masse salariale, notamment celui de la

consommation des congés du personnel, avec un impact de -66 millions de F CFP.

En parallèle, la Banque poursuit sa politique permettant de favoriser la mobilité du personnel au sein des filiales du groupe pour assurer des missions spécifiques de contrôle et d'encadrement. Le coût des prestations fournies par ce personnel en détachement est refacturé aux filiales. Cette refacturation vient ainsi en déduction de la masse salariale de la Banque et a concerné 15 salariés.

La réforme portant sur le système de retraite en Polynésie a accéléré le mouvement de départ anticipé des personnes remplissant les conditions. Ainsi, le coût des indemnités de départ à la retraite a significativement progressé cette année (+50,3 % par rapport à 2011), atteignant 161 millions de F CFP en fin d'année, contre 107 millions de F CFP en 2011.

Dans le cadre du budget d'austérité, les départs anticipés à la retraite n'ont pas été remplacés.

L'intéressement des salariés atteint 72 millions de F CFP contre 61 millions de F CFP en 2011.

Les autres frais administratifs s'élèvent à 1,607 milliard de F CFP contre 1,754 milliard de F CFP en 2011.

Les impôts et taxes (patente, impôts fonciers, taxe sur le produit net bancaire,...) en hausse de 24% s'établissent à 430 millions de F CFP. Cette hausse tient compte de l'augmentation de la taxe sur le PNB qui s'élève à 291 millions de F CFP contre 205 millions de F CFP au 31/12/2011, le taux d'imposition étant passé de 2 % à 3 %. Les services extérieurs en baisse de -16 % s'élèvent à 1,177 milliard de F CFP.

Les efforts en matière de réduction des charges se sont poursuivis tout au long de l'année, notamment auprès des prestataires de services pour renégocier les contrats à la baisse de manière à dégager des économies pérennes pour la Banque.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 566 millions de F CFP contre 672 millions de F CFP en 2011, soit une diminution de -15,8 %.

Dans le cadre de l'application du nouveau plan comptable général (PCG) en Polynésie française, la Banque a revu les durées d'amortissement de ses constructions à 50 ans afin que celles-ci coïncident avec leur durée de vie réelle et économique. Cela s'est traduit mécaniquement par une diminution des dotations aux amortissements, soit un gain de 70 millions de F CFP sur l'exercice 2012. Au 31 décembre 2012, le coefficient net d'exploitation y compris l'intéressement s'établit à 66,3 % contre 65,7 % en 2011.

### • Coût du risque

Le coût du risque est constitué par les risques inhérents à l'activité de crédit et par les risques opérationnels. Il est de 1,451 milliard de F CFP contre 1,840 milliard de F CFP pour l'année 2011.

Le coût du risque de crédit s'élève à - 1,657 milliard et intègre les dotations nettes à la dépréciation des créances douteuses pour 305 millions de F CFP, les dotations nettes aux provisions pour risque de crédit pour 994 millions de F CFP, et les pertes nettes sur créances irrécouvrables pour 358 millions de F CFP.

Les dépréciations des créances douteuses ont été calculées en tenant compte d'une valorisation à la baisse des biens immobiliers reçus en garantie hypothécaire.

Le taux moyen de provision sur encours douteux s'élève à 55 % contre 48 % en 2011. En tenant compte des provisions complémentaires (hors provision par anticipation sur encours sains), le taux de provision s'élève à 58 % au 31/12/2012.

En matière de risque opérationnel, la Banque a inscrit un profit de +205,6 millions de F CFP dans ses livres au titre de l'exercice 2012.

### • Résultat net sur actifs immobilisés

Le résultat net sur actifs immobilisés s'élève à 36,5 millions de F CFP contre 24 millions de F CFP en 2011.

### • Résultat exceptionnel

Les résultats des opérations de défiscalisation sont classés dans le poste « Résultat exceptionnel ». En 2012, le résultat exceptionnel s'élève à -486 millions de F CFP contre -495 millions de F CFP en 2011.

### • Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève ainsi à 718,8 millions de F CFP en 2012 contre 649,3 millions de F CFP en 2011. En 2012, le montant des crédits d'impôts imputés sur l'impôt de l'exercice 2012 s'élève à 665,9 millions de F CFP (limite de 65 % de l'IS) contre 599,1 millions de F CFP en 2011. Le taux moyen d'imposition 2012 est de 54,26 % du résultat fiscal.

### • Résultat net

Après déduction du montant de l'impôt sur les bénéfices, l'exercice clos au 31 décembre 2012 fait apparaître un résultat net de 652,4 millions de F CFP contre 547,1 millions de F CFP au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 19,3 %.

Cependant, ce constat positif ne doit pas masquer le contexte défavorable dans lequel la Banque a évolué et sera amenée à évoluer sur l'année 2013. La diminution du PNB reste la préoccupation majeure.



# EXTRACT FROM THE BOARD OF DIRECTORS' REPORT TO THE ORDINARY GENERAL ASSEMBLY

## The year 2012 was marked by:

- Low interest rates and the economic conjuncture downgrade have caused money creation to slow down and have impacted the return on loans.
- The Bank has set up a budget that will help contain the net operating ratio.
- On December 18<sup>th</sup> 2012, Bank SOCREDO signed a covenant for a 4.8 billion F CFP (40 million €) loan to French Polynesia financed by AFD with a guaranty at first demand given to Bank SOCREDO by AFD for the same amount.

## ASSETS

### • Cash transactions

This balance sheet item concerns transactions carried out on behalf of SOCREDO, all currencies combined. It totaled at 30.045 billion F CFP compared with 37.601 billion F CFP in 2011 (-20.1%).

As of December 31<sup>st</sup> 2012, it regrouped the following balance sheet items:

- Current liquid assets (cash balance, banknotes and cash in hand, required reserves deposited at the IEOM – the Bank of issue for French overseas territories, holdings at the C.C.P – Post Office Account): 10.629 billion F CFP,
- Inter-bank deposits (demand deposits and inter-bank loans) : 19.416 billion F CFP.

### • Securities

On December 31<sup>st</sup> 2012, this item corresponds to the bank's portfolio of Euro Medium Term Notes and Negotiable Deposit Certificates subscribed in 2012 for a total of 3.586 billion F CFP (1.578 billion F CFP) in 2011.

### • Customer loans

Gross outstanding loans (including related loans) totaled at 212.568 billion F CFP against 207.838 billion F CFP in 2011, therefore increasing by 4.729 billion F CFP (+2.3%) thanks to the different campaigns that took place during the year.

Moreover, on December 18<sup>th</sup> 2012, Bank SOCREDO granted a 4.8 billion F CFP (40 million €) loan to finance French Polynesia's investment program. Four transfers of



1.2 billion F CFP (10 million €) each will be made (the first one on December 24<sup>th</sup> 2012).

The increase in gross outstanding loans is explained by:

- a rise of 7.842 billion F CFP in sound outstanding loans,
- a regression of -3.114 billion F CFP in doubtful loans.

The drop in delinquent loans is explained by the fact that a certain number of loans that were qualified as doubtful by the ACP after an audit in 2010 have been reclassified as sound loans in 2012.

The doubtful loan rate fell from 14.8% in 2011 to 13.1% in 2012.

Provisions for doubtful loans rose from 14.733 billion F CFP in 2011 to 15.169 billion F CFP in 2012, mainly because of the decrease of value of real-estate collateral.

The decrease of doubtful loans and the rise in provisions resulted in a significant increase of the provisions against doubtful debts rate that went from 48% in 2011 to 55% in 2012.

### • Private equity

This balance sheet item is composed of equity interests, fiscal stakes in the form of partners' current accounts and participation certificates in relation with the contributions made to the deposit guarantee system.

It totaled at 2.736 billion F CFP against 2.516 billion F CFP in 2011, therefore increasing by 8.7%. This rise is linked to advances on partners' current accounts (tax exempted operations) for 2012 and to the transfer of equity interests

held by subsidiary OCI. Participation certificates reached 72 million F CFP.

### • Tangible and intangible fixed assets

Net fixed assets reached 3.685 billion F CFP against 3.968 billion in 2011.

## LIABILITIES

### • Interbank transactions

Bank financing registered a 3.108 billion F CFP increase, reaching 44.550 billion F CFP against 41.442 billion F CFP in 2011, due to the drawing of a AFD long term credit line for 60 million € during the third quarter of 2012.

Also, Bank SOCREDO signed a covenant with AFD for a 40 million € loan to French Polynesia (10 million € were transferred at the end of December 2012).

### • Customer deposits

By the end of 2012, customer deposits (including equity related debt) made a 6.211 billion F CFP decrease, reaching 154.628 billion F CFP against 160.839 billion F CFP in 2011.

In 2012, customer deposits on the local market fell back -4% because of the economic conjuncture downgrade and low interest rate context. Money creation slowed down because of the economic downgrade (job losses, cash pressures on businesses, crisis in certain economic sectors, decrease in investments...) and a downgrade of public finances.

In 2012, the level of customer deposits was once again influenced by the bids for tender made by institutional clients which resulted in a rise in the volatility of deposit levels for local banks. These tensions are provoked by the decrease of customer deposits on the local market in a difficult economic context not appropriate for monetary creation.

Savings accounts registered a -1.837 billion F CFP decrease (-5%) and fixed term deposits registered a -1.814 F CFP decrease (-3%).

### • Provisions

Provisions stood at 2.648 billion F CFP against 2.262

billion F CFP in 2011. A detail of these provisions shows:

- provisions against credit risk for 1.726 billion F CFP, including:
- provisions for guaranteed commitments (off-balance sheet) delivered by the bank for its clients reached 611 million F CFP,
- provisions for legal risks reached 148.9 million F CFP,
- provisions for other risks and charges reached 108.5 million F CFP,
- provisions linked to housing savings schemes and housing savings accounts reached 53.9 million F CFP.

### • Shareholders' equity

Shareholders' equity (provisions for global banking risks included) reached 32.150 billion F CFP, against 31.498 billion F CFP in 2011, increasing by 2.1%. This evolution is explained by:

- the appropriation of 5% of the 2011 net income (27.4 million FCFP) to statutory reserves,
  - the appropriation of 519.7 million F CFP from the 2011 net income to optional reserves.
- No dividend payout was made out of the 2011 net income. Net income reached 652 million F CFP in 2011.

## THE OFF-BALANCE SHEET

### • Off-balance sheet liabilities

Having reached 40.759 billion F CFP at the end of the year against 32.265 billion F CFP in 2010, off-balance sheet liabilities increased by 26.3%.

This item is mainly composed of loans and overdraft facilities which increased by 39.9% and reached 31.374 billion F CFP against 22.429 billion F CFP in 2011.

Guaranteed commitments received from credit institutions correspond to collateral given to the IEOM – the Bank of issue for French overseas territories – for rediscounting (42 million F CFP) and counter guarantees given to BRED by the Bank to hedge transactions using structured products between our clients and BRED (1.232 billion F CFP) and guarantees given to Credit Logement. Our subsidiary OFINA was granted a standby letter of credit in relation with its business association to American Express (361 million F CFP).



Guaranteed commitments in favor of customers (guarantees, completion guarantess for real estate projects...) increased by 3.7% and reach 5.683 billion F CFP against 5.481 billion F CFP in 2011.

• **Off-balance sheet assets**

Off-balance sheet assets rose 53.3%, reaching 27.958 billion F CFP compared with 18.242 billion in 2011. Financing commitments tied to credit institutions reached 16.110 billion F CFP in 2012 against 12.530 billion F CFP in 2011 (+3.6 billion F CFP corresponding to the AFD loan to French Polynesia).

Guaranteed commitments received from credit institutions reached 11.848 billion F CFP in 2012 against 5.712 billion in 2011. This increase is linked to the guaranty at first demand given to Bank SOCREDO for the AFD loan to French Polynesia and the rise in commitments delivered by Crédit Logement for housing loans made to customers.

As of 2012, these commitments contain:

- guaranteed commitments received from Crédit Logement and amounting up to 6.456 billion F CFP,
- the guarantee at first demand given to Bank SOCREDO for the AFD loan to French Polynesia, amounting to 4.773 billion F CFP,
- guaranteed commitments received from FGIP (Sogefom) relative to loans offered by the Bank and amounting up to 620 million F CFP.

## Income statement

• **Net banking income**

In 2012, net banking income decreased by 5% in comparison with 2011 and reached 9.713 billion F CFP against 10.237 billion F CFP the year before.

This evolution is the result of a downgrade of the net interest margin on client transactions due to the decline in interest income resulting from a simultaneous decrease in volumes and yields.

The margin on client transactions continued to decline (-5%) due to the decrease in interest income (-3%) on loans and the rise in interest payments (+5%) on deposits. The decrease of yields related to loans continues given the low interest rate context and the scarcity of the demand in loans. At the same time, the decrease in

deposits on the local market resulted in a rise the cost of these funds especially for corporate and institutional clients.

The global net interest margin (including inter-bank transactions) fell back by 6% to establish itself at 7.336 billion F CFP against 7.844 billion F CFP in 2011.

After a -3% decline in 2011, fees reported a -126 million F CFP decrease between 2011 and 2012 (-6%). Operating fees (costs) rose by 11% at 1.198 billion F CFP and the income related to customer fees, declined slightly, reaching 3.047 billion F CFP.

• **General operating expenses**

In line with the belt tightened budget for 2012, general operating expenses reached 5.875 billion FCFP compared with 6.058 billion FCFP in 2011, therefore decreasing by -3%.

Personnel costs decreased by -0.8%, reaching 4.268 billion F CFP in 2012 against 4.305 billion F CFP in 2011, thanks to different measures and most notably the employee leave consumption program that had a -66 million F CFP impact on costs.

At the same time, the Bank has favored specific missions within the groups' subsidiaries to assure specific missions related to control and management. Personnel costs related to these services are then charged to these subsidiaries and these costs are then deduced from the Bank's wage bill (15 employees are concerned).

The pension system reform in French Polynesia accelerated early retirements for employees meeting the conditions. The cost of retirement gratuities progressed significantly (+50.3% compared with 2011), reaching 161 million F CFP compared with 107 million F CFP in 2011. In line with the austerity measures that were taken, early retirements were not compensated by new recruitments.

Taxes (trading license taxes, land taxes, tax on net banking income,...) increased by 24% and reached 430 million FCFP. The tax on net banking income reached 291 million F FP against 205 million F CFP in 2011 (the tax rate went from 2% to 3%).

Operating costs went down -16% and reached 1.177 billion F CFP.

Efforts to reduce costs were applied all year long and trade rounds were made with service providers to lower costs and make lasting budget savings.

The net depreciation allowances added up to 566 million F CFP (672 million F CFP in 2011), decreasing by -15.8%.

In accordance with the new chart of accounts in French Polynesia, the Bank has revised the depreciation periods of constructions to 50 years to be in line with their economic life. The effect on net depreciation allowances is a 70 million F CFP gain 2012.

The net operating ratio, profit-sharing with staff included, reached 66.3% against 65.7% in 2011.

• **Cost of risk**

Cost of risk includes risks inherent to client loans and operational risks. It reached 1.451 billion F CFP against 1.840 billion F CFP in 2011.

The cost of credit risk reached -1.657 billion F CFP, including the net provisioning of doubtful loans for 305 million F CFP, the net provisioning of credit risk for 994 million F CFP and net losses on uncollectible debts for 358 million F CFP.

The write down of doubtful loans has been calculated by taking into account the loss of value of real-estate received as collateral.

The average provision rate on doubtful loans reached 55% against 48% in 2011. When taking into account complementary provisions (except on unimpaired loans), the provision rate reached 58% in 2012.

The cost of operational risks generated a +205.6 million F CFP profit in 2012.

• **Net income on fixed assets**

Net income on fixed assets reached 36.5 million F CFP against 24 million F CFP in 2011.

• **Non operating income**

The income stemming from tax exempted operations are found in this item which reached -486 million F CFP against -495 million F CFP in 2011.

• **Corporate income tax**

Corporate income taxes reached 718.8 million F CFP in 2012 against 649.3 million F CFP in 2011. In 2012, tax credits on 2012 taxes reached 665.9 million F CFP (limit : 65% of corporate income taxes) against 599.1 million F CFP in 2011. The average tax rate is 54.26% of taxable income.



• **Net income**

After deducting corporate income taxes, net income reached 652.4 million F CFP as of December 31<sup>st</sup> 2012, against 547.1 million F CFP in 2011, therefore growing by 19.3%.

Nevertheless, this last positive note must not hide the fact that the Bank had to deal with a economic conjuncture downgrade that will continue in 2013. The decline of net banking income remains the main preoccupation.



# Partie 2

Annexes 2012

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Banque SOCREDO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives

retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Comme indiqué dans la note I3.3 de l'annexe aux comptes annuels, votre banque constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture à l'actif par des dépréciations déterminées sur base individuelle et au passif, par des provisions destinées à couvrir des risques clientèle non affectés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Papeete, le 26 mars 2013

Pour le SARL KPMG  
Membre de KPMG International



Jean-Louis PELLOUX  
Commissaire aux Comptes Associé

Pour la S.C.P  
GOSSE-PARION-CHANGUES-MENARD-ALBERT  
Membre de PricewaterhouseCoopers



Christophe PARION    Nicolas MENARD  
Commissaires aux Comptes Associé

# LES COMPTES SOCIAUX

annexes 2012

Bilan au 31 décembre 2012 (montants en F.CFP)

Actif	31/12/12	31/12/11
<b>Opérations interbancaires et assimilés</b>	<b>30 044 625 987</b>	<b>37 601 464 155</b>
Caisse, banques centrales, CCP	10 628 864 769	14 715 491 734
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit	19 415 761 218	22 885 972 422
<b>Créance sur la clientèle</b>	<b>197 397 435 453</b>	<b>193 105 388 545</b>
<b>Opérations sur titres</b>	<b>3 586 105 536</b>	<b>1 578 107 630</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 586 105 536	1 578 107 630
Actions et autres titres à revenu variable		
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>6 420 648 013</b>	<b>6 484 689 326</b>
Participations et autres titres détenus à long terme	672 796 504	765 890 064
Parts dans les entreprises liées	2 063 025 731	1 750 452 554
Immobilisations incorporelles	812 149 263	960 200 658
Immobilisations corporelles	2 872 676 515	3 008 146 050
<b>Capital souscrit non versé</b>		
<b>Actions propres</b>		
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>1 214 959 142</b>	<b>1 529 249 343</b>
Autres actifs	411 925 373	328 285 482
Comptes de régularisation	803 033 769	1 200 963 861
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>238 663 774 131</b>	<b>240 298 899 000</b>

Bilan au 31 décembre 2012 (montants en F.CFP)

Passif	31/12/12	31/12/11
<b>Opérations interbancaires et assimilés</b>	<b>44 549 857 693</b>	<b>41 442 480 553</b>
Banques centrales, CCP	3 742	4 891
Dettes envers sur les établissements de crédit	44 549 853 951	41 442 475 662
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>154 627 745 275</b>	<b>160 756 662 465</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	43 775 438 726	45 795 413 568
Autres dettes	110 852 306 549	114 961 248 897
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>0</b>	<b>81 941 012</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>4 687 872 127</b>	<b>4 257 784 576</b>
Autres passifs	1 337 494 548	1 080 287 016
Comptes de régularisation	3 350 377 579	3 177 497 560
<b>Provisions et dettes subordonnées</b>	<b>2 648 011 047</b>	<b>2 262 167 885</b>
Provisions pour risques et charges	2 648 011 047	2 262 167 885
Dettes subordonnées		
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>	<b>1 909 981 235</b>	<b>1 909 981 235</b>
<b>Capitaux propres hors FRBG</b>	<b>30 240 306 754</b>	<b>29 587 881 275</b>
Capital souscrit	22 000 000 000	22 000 000 000
Primes d'émission	242 647 500	242 647 500
Réserves	7 345 233 775	6 798 131 204
Écart de réévaluation	0	
Provisions réglementées et subventions d'investissement	0	0
Report à nouveau (+/-)	0	0
Résultat de l'exercice	652 425 479	547 102 571
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>238 663 774 131</b>	<b>240 298 899 000</b>



## Hors-bilan au 31 décembre 2012 (montants en F.CFP)

	31/12/12	31/12/11
<b>Engagements donnés</b>	<b>40 758 705 520</b>	<b>32 265 274 422</b>
<b>Engagement de financement</b>	<b>33 342 121 816</b>	<b>24 489 303 089</b>
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 968 284 815	2 060 097 999
Engagements en faveur de la clientèle	31 373 837 001	22 429 205 090
<b>Engagement de garantie</b>	<b>7 416 583 704</b>	<b>7 775 971 333</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 733 888 408	2 294 500 551
Engagements d'ordre de la clientèle	5 682 695 296	5 481 470 782
<b>Engagement sur titres</b>		
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements donnés		
<b>Engagements reçus</b>	<b>27 958 508 817</b>	<b>18 242 174 545</b>
<b>Engagement de financement</b>	<b>16 109 785 202</b>	<b>12 529 832 935</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	16 109 785 202	12 529 832 935
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagement de garantie</b>	<b>11 848 723 615</b>	<b>5 712 341 610</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	11 848 723 615	5 712 341 610
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagement sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

## Compte de résultat au 31 décembre 2012 (montants en F.CFP)

	31/12/12	31/12/11
Intérêts et produits assimilés	10 742 698 952	11 172 937 730
Intérêts et charges assimilés	(3 406 668 282)	(3 328 712 050)
Revenus des titres à revenu variable	156 805 405	133 868 806
Commissions (produits)	3 046 504 173	3 055 775 106
Commissions (charges)	(1 198 478 810)	(1 081 553 457)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	227 884 245	196 166 319
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	104 955 472	47 534 021
Autres produits d'exploitation bancaire	63 493 404	74 059 985
Autres charges d'exploitation bancaire	(23 799 725)	(32 833 204)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9 713 394 834</b>	<b>10 237 243 256</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(5 875 822 372)</b>	<b>(6 058 767 047)</b>
Frais de personnel	(4 268 279 224)	(4 304 628 315)
Autres frais administratifs	(1 607 543 148)	(1 754 138 732)
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>(565 554 481)</b>	<b>(671 669 642)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 272 017 981</b>	<b>3 506 806 567</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>(1 451 508 718)</b>	<b>(1 839 669 246)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 820 509 263</b>	<b>1 667 137 321</b>
<b>Résultat net sur actifs immobilisés</b>	<b>36 585 679</b>	<b>24 442 181</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 857 094 942</b>	<b>1 691 579 502</b>
Résultat exceptionnel	(485 916 420)	(495 208 922)
Impôt sur les bénéfices	(718 753 043)	(649 268 009)
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		
<b>Résultat net</b>	<b>652 425 479</b>	<b>547 102 571</b>

# PRINCIPES COMPTABLES

## NOTE 1

### PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

L'exercice 2012 a été marqué par :

- L'agence de notation Standard & Poors, dans son rapport du 27 novembre 2012, a maintenu à BB+ la note de référence à long terme attribuée à la Polynésie française, dans une perspective stable.

La note de la Polynésie française reste contrainte par sa gouvernance et sa gestion financière « très négative », sa situation de liquidité « négative », ses engagements hors bilan très importants et les faiblesses structurelles de son économie.

Néanmoins, la note est soutenue par le cadre institutionnel « évolutif mais solide » de la Polynésie française et l'anticipation d'une amélioration structurelle des performances budgétaires.

Standard & Poors considère positivement la volonté de la Polynésie française de rétablir ses équilibres budgétaires, ainsi que sa capacité démontrée depuis 2010 à contrôler et ajuster ses dépenses.

De plus, il a été pris en considération que les tensions de trésorerie sont atténuées par le soutien direct ou indirect de l'État.

- À ce titre, le 18 décembre 2012, la Banque SOCREDO a signé une convention de prêt de 4,8 milliards de F CFP (40 millions d'euros) avec la Polynésie française refinancé auprès de l'AFD. Ce prêt fait l'objet d'une garantie autonome à 1<sup>re</sup> demande consentie par l'AFD au profit de la Banque SOCREDO pour le même montant.

Cet engagement a un impact mesuré sur les ratios prudentiels (cf I.7)

- Les échanges avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) se sont poursuivis, portant sur les actions correctives engagées au regard des recommandations : la mise en place d'une commission de conciliation, le suivi du risque de crédit, la fonction comptable et le dispositif LAB.

- Les réunions avec l'Institut d'Émission d'Outre-mer (IEOM) ont eu lieu concernant la conjoncture économique et la baisse des taux de la BCE (juin 2012), la refonte de l'enquête sur le coût du crédit, la commission de surendettement et le réescompte.

- La Cour des comptes est intervenue au cours du mois de décembre 2012 pour un contrôle portant sur la gestion et les comptes de la Banque SOCREDO pour les exercices 2007 à 2011.

Le diagnostic est favorable à la Banque, notamment en terme de contrôle interne et de comitologie. Le rapport définitif est attendu pour la fin du mois de mars 2013.

- Le contrôle fiscal qui s'est déroulé du 09/11/2009 au 31/07/2010 et portant sur la période du 01/01/2006 au 31/12/2008, est clos au 31/12/2012 suite à la signature le 23 janvier 2012, d'un contrat de transaction, arrêtant définitivement le litige fiscal pour un montant de 320,6 millions de F CFP.

Les rôles ont été reçus en mars 2012 et effectivement réglés. La provision de 354,8 millions de F CFP constatée en 2011 et destinée à couvrir ce risque a été reprise dégageant ainsi un gain opérationnel de 34 millions de F CFP grâce à la remise gracieuse d'une partie des pénalités de retard.

- En date du 12 décembre 2011, la Banque a reçu une notification de redressement fiscal remettant en cause l'imputation de crédit d'impôt en 2006, obtenu par financement dans un projet de construction en défiscalisation locale. Les crédits d'impôts alloués au programme d'investissement concerné sont remis en cause pour le motif de non-réception du justificatif du coût de revient de l'opération et des baux locatifs par le promoteur.

Les arguments apportés par la Banque ayant été rejetés par l'Administration fiscale, la commission des impôts a été saisie en date du 7 décembre 2012.

Le risque demeure provisionné à hauteur de 94,3 millions de F CFP au 31 décembre 2012.

- Le taux de la taxe PNB s'élève à 3 % en 2012 contre 2 % en 2011, soit une charge supplémentaire de 97 millions de F CFP.

- La Banque SOCREDO a réalisé un apport de titres détenus dans certaines participations économiques à sa filiale OCI (SAS à capital variable, détenue à 100 %) conformément à la stratégie adoptée par le conseil d'administration de la Banque.

Le montant net des titres apportés s'élève à 95 millions de F CFP contre une valeur nominale des actions rémunérant cet apport de 95 millions de F CFP, soit 9 500 actions de 10 000 F CFP. L'assemblée générale extraordinaire d'OCI actant l'augmentation de capital s'est tenue le 26 avril 2012.

- La Banque a fait l'objet d'une enquête relative au risque de crédit et à l'examen du dispositif de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le terrorisme de la part de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) en 2010. Les recommandations sont parvenues de manière officielle à la Banque le 17 janvier 2011 :

- nécessité de renforcer la qualité du contrôle comptable;
- nécessité de revoir la gestion des garanties et d'étudier le besoin de constituer des dépréciations complémentaires;
- nécessité d'améliorer le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme;

- nécessité de définir une gouvernance claire et rigoureuse en matière de suivi des risques (filière risques).

**Concernant la qualité des contrôles comptables**, à la lumière des recommandations de l'Autorité de contrôle prudentiel, la Banque SOCREDO a finalisé la refonte de la fonction comptable du point de vue de l'organisation et du système d'information comptable. La mise en œuvre s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2011 pour prendre fin au cours du premier semestre 2012 par la mise en place d'un nouveau plan comptable sur le domaine des créances clients et des provisions.

Les objectifs affichés du projet ont été la meilleure adéquation aux règles de gestion, la définition de principes structurants au niveau du paramétrage comptable, la rationalisation du plan comptable, l'optimisation des rapprochements comptables aux données de gestion.

L'impact total de la refonte du système d'information comptable et la bascule sur le nouveau plan de compte a été enregistré en coût du risque opérationnel et s'élève à 213 millions de F CFP (profit).

En parallèle, l'analyse des écarts comptabilité-gestion sur le domaine des douteux et des provisions amène à la constitution d'une provision au 31/12/2012 de 178 millions de F CFP, répartie en :

- risque de crédit : 172 millions de F CFP ;
- risque opérationnel : 6 millions de F CFP.

En mai 2012, la mission d'audit de la fonction comptable réalisée sur place par l'Inspection Générale de l'AFD a formulé une opinion positive sur la nouvelle organisation comptable et le nouveau plan de compte crédits.

**Concernant la nécessité de définir une gouvernance claire et rigoureuse en matière de suivi des risques**, création de la Direction des Risques avec notamment :

- un Pôle Contrôle Permanent, Conformité, LAB et un Pôle Risques de Crédits et Financiers ;
- le rattachement des Référents Risques de Crédits (RRC) au Pôle Risques de Crédits et Financiers (PRCF) ;
- la création d'une cellule « normes et méthodologies » ayant pour objectif de réaliser la veille normative et méthodologique relative aux risques.

Au 31 décembre 2012, la filière risques a procédé à l'analyse et à la valorisation des garanties des créances douteuses dont l'encours est supérieur à 10 millions de F CFP. Plus spécifiquement, les dossiers relevés par l'ACP ont fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une revue individuelle des garanties. Ils sont reclassés en créances saines à hauteur de 2 946,5 millions de F CFP au 31/12/2012.

Au 31 décembre 2012, le coût du risque de crédit s'établit à 1 657 millions de F CFP contre 1 894,6 millions de F CFP en 2011, avec un taux de douteux passant à 13,1 %, contre 14,8 % en 2011.

Sans remettre en cause au 31 décembre 2012, le modèle de provisionnement statistique sur les créances Retail – de 2 ans, une provision complémentaire de prudence a été constituée sur les arrêts de décembre 2012 à hauteur de 603,8 millions de F CFP, au regard de la réalité de la durée de présence des créances en Contentieux et des actions de recouvrement menées.

Cette dotation aux provisions complémentaire de 603,8 millions de F CFP est non déductible fiscalement.

Le taux de provision sur les créances douteuses évolue de 48 % au 31/12/2011 à 55% au 31/12/2012 (cf. note 3.2) En tenant compte des provisions complémentaires (écarts comptabilité gestion et retail –de 2 ans), le taux de provision évolue ainsi de 48 % au 31/12/2011 à 58% au 31/12/2012.

Dans un contexte de risque systémique impactant les particuliers et les professionnels, une provision complémentaire de prudence sur encours sains présentant un incident supérieur à 30 jours a été constituée sur les arrêts de décembre 2012 à hauteur de 901,7 millions de F CFP contre 712 millions de F CFP au 31/12/2011.

La provision est déterminée sur la base des encours sains des particuliers « retail » et des encours sains professionnels inférieurs à 20 millions de F CFP.

Cette dotation complémentaire aux provisions de 189 millions de F CFP est non déductible fiscalement.

- La délibération n°2011-13 de l'Assemblée de Polynésie française du 5 mai 2011 a adopté un nouveau plan comptable général applicable aux comptes clos au 31 décembre 2012.

Compte tenu des règles spécifiques bancaires déjà appliquées, les postes concernés par cette délibération sont les immobilisations corporelles et incorporelles. Les changements majeurs portent uniquement sur les postes de constructions :

- la gestion par composants ;
- la durée d'amortissement en fonction de la durée de vie réelle du bien ;
- l'appréciation de la valeur des actifs au regard des avantages économiques futurs.

Ces règles sont appliquées selon la méthode prospective dans les comptes clos au 31/12/2012, avec pour impact principal la réduction des dotations aux amortissements de 70 millions sur l'exercice.



## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Banque SOCREDO sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires.

Ils sont présentés conformément au format défini par les règlements n°2000-03 du 4 juillet 2000 et n°2005-04 du 3 novembre 2005 du comité de la réglementation comptable.

Ils sont présentés, pour les aspects généraux, en conformité avec les règles comptables posées par la délibération n°2011-13 de l'Assemblée de Polynésie française du 5 mai 2011 adoptant un nouveau plan comptable général applicable aux comptes clos au 31 décembre 2012.

### I.1 Changements de méthode comptable et de présentation des comptes intervenus sur l'exercice 2012

Néant

### I.2 - Bilan - Actif

#### Note I.2.1 - Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Ils comprennent l'ensemble des créances sur la clientèle y compris les créances subordonnées (prêts participatifs) et les créances affacturées.

La Banque SOCREDO applique les règlements n°2002-03 du 12 décembre 2002 et n°2005-03 du 3 novembre 2005 du comité de la réglementation comptable relatif au risque de crédit.

#### • CRÉANCES SAINES

Sont qualifiées de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

#### • IMPAYÉS

Sont qualifiées d'impayées les échéances de toute nature impayées pendant un délai inférieur ou égal à 3 mois.

#### • CRÉANCES RESTRUCTURÉES

La restructuration est une opération qui permet à la Banque SOCREDO, en réaménageant les engagements du client, de recouvrer ses « encours porteurs d'un risque de crédit avéré » définis par l'article 3 du règlement CRC 2005-03.

La restructuration consiste à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, montant en capital, etc.) afin de les rendre compatibles avec la capacité de paiement « actuelle » du client, et permettre aux contreparties d'honorer le règlement des échéances.

La restructuration peut également comporter des abandons de créances en principal ou en intérêt, échu ou couru. Tout abandon est constaté en perte.

Au moment de la restructuration, le prêt restructuré fait l'objet d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration. En raison de son caractère non significatif, la Banque ne comptabilise pas la décote lors du traitement des crédits restructurés.

Dans le principe, les créances restructurées sont spécifiquement identifiées. Lorsque la créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente une échéance impayée, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créances douteuses.

Le montant des crédits restructurés sains au 31 décembre 2012 s'élève à 1 870 millions de F CFP.

#### • CRÉANCES DOUTEUSES

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logements et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur ;

- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple) ;

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, etc. Le classement en encours douteux peut être abandonné lorsque toutes les échéances en retard ont été régularisées. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain. Parmi les encours douteux, la Banque SOCREDO distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

#### • CRÉANCES DOUTEUSES NON COMPROMISES

Ce sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

#### • CRÉANCES DOUTEUSES COMPROMISES

Ce sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat. Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis. Les intérêts qui n'étaient pas comptabilisés (au bilan) après le transfert en encours douteux compromis, le sont depuis le mois d'avril 2012.

Cette évolution est traduite dans le coût du risque opérationnel 2012 à hauteur de 204 millions de F CFP (en profit).

La Banque applique la règle dite de la « contagion ». Cette dernière consiste à déclasser l'ensemble des engagements sur un même client ( y compris les engagements de hors-bilan et les participations ) en créances douteuses, dès lors qu'un de ses concours est classé en créances douteuses.

#### • PROVISIONNEMENT DU RISQUE DE CRÉDIT AVÉRÉ

Dès lors qu'un risque de crédit avéré est en encours douteux, la perte probable est prise en compte par la Banque SOCREDO par voie de provision. Les provisions constituées apparaissent en déduction des encours correspondant à la seule exception de celles relatives aux engagements de hors-bilan qui apparaissent au passif. La Banque constitue des provisions permettant de couvrir l'ensemble de ses pertes provisionnelles au titre des encours douteux ou douteux compromis.

Les provisions sont ajustées à chaque arrêté et réactualisées en fonction de l'appréciation portée sur l'évolution du risque. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de la nature des biens concernés.

Conformément aux dispositions du règlement du CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, la Banque SOCREDO a mis en application en 2005 la méthode d'actualisation des flux provisionnels décrite au paragraphe 13 de ce règlement lors de l'évaluation de la provision.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude contrepartie par contrepartie est remplacée par une estimation statistique des pertes provisionnelles. Cette estimation repose sur une base statistique permettant de valider les provisionnements pratiqués. D'une façon générale, cette base tient compte des niveaux de pertes historiquement constatées ainsi que des évolutions constatées ou anticipées de nature à modifier les probabilités de pertes effectives.

Le provisionnement statistique (approche retail) s'opère sur les encours des personnes physiques dont l'encours est inférieur à 20 millions de F CFP. La population des « Retail » a été segmentée en 2 pools présentant des règles de provisionnement différentes. Ces deux groupes se distinguent par la durée de séjour en défaut : « Retail » en défaut depuis moins de 2 ans et « Retail » en défaut depuis plus de 2 ans. L'approche statistique qui s'inspire du calcul Bâle II du taux de perte en cas de défaut évalué par pool de créances de petite clientèle homogènes en terme de risque, s'applique aux « Retails -2 ans ». Le provisionnement des créances des « Retail +2 ans » est déterminé par la prise en compte de la valeur actualisée des garanties.

Les taux de provisionnement statistique utilisés pour l'année 2012 sont les suivants :

Pool	Taux de provisionnement statistique
Avec garantie	46,76 %
Sans garantie	59,93 %

En outre, la Banque SOCREDO, conformément aux normes fixées par l'ACP, provisionne à 100% les intérêts courus échus et non échus sur créances douteuses.

#### Note I.2.2 – Opérations sur titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les règlements 90.01 et 95.04 du comité de la réglementation bancaire et financière, l'instruction 94.05 de l'ACP, l'instruction 2000.12 de l'ACP et le règlement 2000.02 du comité de la réglementation comptable.

La répartition des titres entre les 4 catégories de portefeuille (transaction, placement, investissement, et titres de l'activité de portefeuille) est faite en fonction de l'intention initiale d'utilisation des titres, intention identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

#### Note I.2.3 – Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues



dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans une entreprise liée) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement de crédit.

L'ensemble de ces titres est comptabilisé au coût historique. Les frais accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation. À la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité de ces titres représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir, compte tenu de ses objectifs de détention. Les éléments pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, les capitaux propres (valeur mathématique et quote-part de détention), les cours moyens de bourse des derniers mois.

La Banque SOCREDO détient un compte titres chez Wells Fargo Bank où sont inscrites 1 150 actions Visa. Ces actions lui ont été attribuées gratuitement (prix d'achat de 0), elles ne sont donc pas inscrites dans ses livres mais ont une valeur unitaire de 151,58 dollars USD au 31 décembre 2012.

#### Souscriptions dans le cadre des incitations fiscales à l'investissement :

Les personnes morales redevables de l'impôt sur les sociétés qui participent au financement de programmes d'investissements agréés par la Polynésie française bénéficient, sous certaines conditions, d'un crédit impôt imputable dans la limite de 65 % de l'impôt sur les sociétés. A ce titre, dans le poste « Participations et autres titres détenus à long terme » sont incluses les avances en compte courant versées dans le cadre des incitations fiscales à l'investissement à hauteur de 1 591,9 millions de F CFP. Une provision pour dépréciation, correspondant au montant de l'abandon de créance (prédéfini par convention), est inscrite pour 1 091,9 millions de F CFP. La Banque a pour obligation de conserver les titres et créances jusqu'à l'obtention du certificat de conformité et du remboursement de l'avance en compte courant nette de l'abandon.

Le profit réalisé par la Banque sur ces opérations est constitué par la différence entre le crédit d'impôt dont elle bénéficie et la rétrocession d'une partie de ce crédit d'impôt à la société promoteur sous forme d'abandon de créance (fixé par convention).

Lorsque pour un projet donné, la totalité du crédit d'impôt n'a pas été utilisée dès l'exercice au cours duquel le financement est effectué et si la société présente des éléments démontrant qu'elle pourra sans aucun doute utiliser le solde du crédit d'impôt lors des exercices

suivants, il est possible de décaler sur les exercices suivants, par un compte de charge constatée d'avance, la charge nette liée à l'abandon de créance pour la différence entre l'abandon et la quote-part du crédit d'impôt utilisée.

Lorsque le projet est considéré comme risqué à la clôture d'un exercice, le gain est nul, par différé en produit constaté d'avance jusqu'à la levée du risque attaché au projet.

La Banque a souscrit à hauteur de 358,6 millions de F CFP d'avances en compte courant en 2012.

Les résultats des opérations de défiscalisation sont classés dans le poste « résultat exceptionnel » qui s'élève à 485,9 millions de F CFP et se décompose ainsi :

- charges correspondant aux abandons de créances suite à l'obtention des certificats de conformité sur les projets pour 155,7 millions de F CFP ;
  - reprises de provisions liées aux abandons de créances effectifs à hauteur de 155,7 millions de F CFP ;
  - dotations aux provisions pour abandons de créances sur des projets engagés en 2012 à hauteur de 358,6 millions de F CFP ;
  - neutralisation des dotations aux provisions pour abandon à hauteur de 62,01 millions de F CFP sur le projet pour lequel l'utilisation du crédit d'impôt est différée sur l'exercice suivant ;
  - constatation en charge, des charges constatées d'avance 2011, à hauteur de 169,6 millions de F CFP correspondant aux abandons pour lesquels les crédits d'impôts sont imputés à la clôture 2012 ;
  - constatation en charge, du produit constaté d'avance de 199,8 millions de F CFP correspondant au profit net de l'opération pour les projets considérés comme risqués à la clôture 2012 ;
  - constatation en produit, du gain fiscal attaché au projet devenu non risqué au 31/12/2012 pour 180 millions de F CFP, correspondant au profit net de l'opération.
- Au titre de l'exercice 2012, 665,9 millions de F CFP de crédits d'impôt ont pu être imputés; 88,7 millions de F CFP sont reportés et imputables sur les 3 exercices suivants. Le gain net des opérations de défiscalisation est de 180 millions de F CFP pour l'exercice 2012.

#### Note I.2.4 – Immobilisations

##### Immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire sans substance physique. Les immobilisations incorporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Elles sont amorties selon leur durée probable d'utilisation. La plate-forme informatique SAB fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans. À l'exception des logiciels, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation.

##### Immobilisations corporelles :

Une immobilisation corporelle est un actif physique détenu, soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins de gestion interne et dont l'entité attend qu'il soit utilisé au-delà de l'exercice en cours.

Les constructions étant des actifs composés de plusieurs éléments ayant des utilisations différentes dès l'origine, chaque élément est géré séparément à sa valeur d'acquisition et un plan d'amortissement propre à chacun des composants est retenu.

Composants	Durée d'utilité
Terrain	N/A
Gros œuvre et honoraires	50
Terrassement, voirie, réseau	50
Charpente métallique et toiture	50
Menuiserie aluminium	50
Dallage béton	50
Revêtements sols : carrelage	50
Plomberie et sanitaire	50
Électricité courant fort	20
Électricité courant faible	20
Ascenseur	20

L'application du PCG 2011-13 sur les comptes clos au 31/12/2012 concerne uniquement les postes de constructions :

- la gestion des constructions par composants ;
- la durée d'amortissement des constructions passant de 20 à 50 ans en 2012 ;
- l'appréciation de la valeur des constructions au regard des avantages économiques futurs.

Ces règles sont appliquées selon la méthode prospective dans les comptes clos au 31/12/2012, avec pour impact principal la réduction des dotations aux amortissements de 70 millions sur l'exercice.

L'appréciation de la valeur des constructions fait apparaître une valeur ou un potentiel de service, ne nécessitant pas de provisionnement des constructions au 31/12/2012.

Les autres immobilisations corporelles sont inscrites à leur prix d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation réelle des diverses catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Immeubles	50 ans
- Immeubles (électricité)	20 ans
- Agencements et installations	10 à 50 ans
- Matériel (DAB)	10 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Outillage	5 ans
- Mobilier	10 ans
- Logiciels	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans

#### Note I.2.5 – Crédit-bail

Les moins-values latentes dégagées sur les dossiers de crédit-bail font l'objet d'une provision pour risques et charges.

### I.3 – Bilan - Passif

#### Note I.3.1 – Conventions

Conformément à la convention n° 45-97 signée le 30 mai 1997 entre le haut-commissariat de la République en Polynésie française et la Banque SOCREDO, il est créé dans nos livres un fonds destiné à couvrir les nouveaux prêts participatifs au développement.

Celui-ci est alimenté par le versement des produits de l'émission, par le montant des intérêts annuels acquis et par le remboursement en capital des prêts participatifs refinancés. Ce fonds possède les caractéristiques suivantes :

- ce fonds est inscrit sur un compte ouvert dans les livres de la Banque, sans pouvoir toutefois en disposer pour son compte propre ;
- l'activité de distribution de prêts participatifs au développement est exercée par la Banque SOCREDO, en son nom propre, pour le compte de l'État ;
- la Banque SOCREDO est chargée par l'État de la mise en place et de la gestion de ces prêts et elle est rémunérée pour ce rôle par la perception de commissions. Au 31/12/2012, ce fond s'élève à 1,361 milliards de F CFP.

#### Note I.3.2 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Conformément aux règlements 90-02 et 92-02 du comité de la réglementation bancaire et financière et afin de couvrir des risques non spécifiques, il a été créé le fonds pour risques bancaires généraux.

Pour la Banque SOCREDO, le risque sectoriel de crédit, notamment celui lié aux activités de développement (secteur primaire, hôtellerie, accompagnement des petites entreprises, bancarisation des archipels et de la clientèle à faibles revenus), auquel se superpose le risque de taux, participent aux critères de constitution du fonds pour risques bancaires généraux.

#### Note I.3.3 – Provisions pour risques et charges Provisions épargne-logement :

Le comité de la réglementation comptable pose le principe, dans le règlement n°2007-01 du 14 décembre 2007, que les comptes et plans d'épargne-logement génèrent des droits et engagements pour leurs titulaires et symétriquement pour les établissements de crédit. Le présent règlement est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Conformément à ces dispositions, la banque a intégré les risques relatifs aux dits comptes et ceux-ci ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation ainsi que d'un provisionnement au 31/12/2012.



Les risques couverts sont de deux natures :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché ;
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses pour la Banque par rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, par la modélisation de l'évolution des encours actuels sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement clientèle.

La provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.

Encours des dépôts collectés au titre des PEL : 7 884,6 millions de F CFP.

Encours des crédits octroyés au titre des PEL : 35,6 millions de F CFP.

Provision sur engagement lié aux plans d'épargne logement : 53,9 millions de F CFP en 2012 contre 257,9 millions de F CFP en 2011.

Reprise sur l'exercice : 203,9 millions de F CFP.

La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Produit Net Bancaire.

Les CEL, dont l'encours de 51,3 millions de F CFP reste peu significatif au 31/12/2012, ne sont pas concernés par l'évaluation et le provisionnement.

#### Provisions risque de crédit :

##### Provision sur encours sains

Dans le contexte de recrudescence des difficultés des particuliers, notamment la croissance du chômage non indemnisé, et la fragilisation des petites entreprises dans une dégradation persistante de l'économie, la provision complémentaire sur encours sains pour les clients « Retail » présentant un incident supérieur à 30 jours constituée en décembre 2011 à hauteur de 712,3 millions de F CFP, a été ajustée de 189,4 millions de F CFP pour s'établir à 901,7 millions de F CFP.

La provision intègre le risque de crédit sur les encours de clients sains au 31 décembre 2012 présentant au moins un incident de plus de 30 jours.

Les encours clients sains concernés touchent (plus particulièrement) la clientèle des particuliers et des professionnels.

Les taux de provision diffèrent selon que les contreparties présentent des garanties ou non, ils sont respectivement de 46,76 % et de 59,93 % (identiques à ceux utilisés pour le risque de crédit avéré).

La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Coût du risque de crédit.

Les encours sains concernés ne sont pas déclassés. Cette provision est non déductible fiscalement.

##### Provision sur encours douteux et compromis

Sans remettre en cause au 31 décembre 2012, le modèle de provisionnement statistique sur les créances Retail – de 2 ans, une provision complémentaire de prudence a été constituée sur les arrêts de décembre 2012 à hauteur de 603,8 millions de F CFP, au regard de la réalité de la durée de présence des créances en Contentieux et des actions de recouvrement menées.

Cette dotation aux provisions complémentaire de 603,8 millions de F CFP est non déductible fiscalement.

L'approche retenue est la suivante :

- sur les créances BAFI Retail – de 2 ans ayant une garantie réelle, identification de celles qui n'ont pas une hypothèque ou garantie Crédit Logement pour les provisionner au taux forfaitaire sans garantie ;
- sur les créances contentieuses < 10 M appliquer le taux moyen constaté des RETAIL + 2 ans (89,6 %).

La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Coût du risque de crédit.

Cette provision est non déductible fiscalement.

##### Provision pour écarts comptabilité gestion

L'analyse des écarts comptabilité gestion sur le domaine des douteux et des provisions amènent en parallèle à la constitution d'une provision au 31/12/2012 de 178 millions de F CFP, dont en risque de crédit : 172 millions de F CFP. La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Coût du risque de crédit.

Cette dotation aux provisions des écarts comptabilité –gestion sur les créances douteuses et les provisions est non déductible fiscalement à hauteur de 60 millions de F CFP, après considération au cas par cas.

## I.4 – Compte de résultat

### Note I.4.1 – Charges et produits

Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'ils sont engagés et enregistrés dans les états financiers de la période concernée.

Les dépenses et recettes afférentes à des périodes comptables postérieures sont enregistrées en charges ou produits constatés d'avance.

Les produits et charges afférents aux moyens de paiement sont classés à l'intérieur des charges et produits bancaires et sont intégrés à la détermination du produit net bancaire (PNB).

Les produits et charges financiers relatifs à des exercices antérieurs sont reclassés, suivant la nature, à leur compte d'origine.

### Note I.4.2 – Impôt sur les bénéficiaires

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution exceptionnelle ainsi que la différence entre l'impôt comptabilisé et celui payé au titre de l'exercice précédent. Les crédits d'impôt issus des opérations de défiscalisation sont imputables dans la limite de 65 % de l'impôt sur les sociétés dû, établi au titre de l'exercice de réalisation du financement. Le solde éventuel du crédit d'impôt est imputable dans la même limite sur les trois exercices suivants.

Le taux d'imposition est de 40 %.

## I.5 – Hors-bilan

### Note I.5.1 – Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur les instruments financiers à terme de taux, sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du C.R.B.F. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors-bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

### Note I.5.2 – Conversion des opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêt ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction ; les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Dans le cadre de l'application des règlements 89.01 et 89.02 du comité de la réglementation bancaire et financière et des instructions 89.04 et 89.05 de l'ACP, la Banque SOCREDO a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

## I.6 – Engagements sociaux

Les aspects comptables, principe de comptabilisation et informations à fournir en annexe, des avantages versés au personnel sont décrits ci-dessous en application de la recommandation n° 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité.

### Note I.6.1 – Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, primes se rattachant à l'exercice. Ils sont comptabilisés en charge

de l'exercice y compris les montants restant dus à la clôture.

### Note I.6.2 – Avantages à long terme

Les obligations de la Banque, régies par l'article 62 de la convention collective des banques et accordant à l'ensemble du personnel des indemnités contractuelles qui seront à verser lors du départ en retraite à 60 ans, font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique auprès d'AXA France Vie.

Les agents atteignant l'âge de 60 ans et partant à la retraite bénéficient d'une indemnité de fin de carrière calculée comme suit, en fonction de l'ancienneté acquise dans l'établissement :

- à partir de 15 ans d'ancienneté : 1 mois de salaire
- à partir de 25 ans d'ancienneté : 2 mois de salaire
- à partir de 35 ans d'ancienneté : 3 mois de salaire

Les cotisations versées et constituant le fonds « Actif Général Retraite » sont prises en compte dans le calcul des engagements futurs à hauteur de 334,3 millions de F CFP.

L'engagement de la Banque au titre de ces indemnités de fin de carrière est estimé à 253,6 millions de F CFP. Le fonds « Actif Général Retraite », constitué auprès d'AXA France Vie, est évalué à 334,3 millions de F CFP au 31/12/2012. Il couvre donc l'engagement de la Banque en matière de départ à la retraite à 60 ans.

A titre d'information, un usage au sein de la Banque, potentiellement révoquant, permettait un départ anticipé à partir de 50 ans. Cet usage et les règles posées par la CPS ont fait l'objet d'une réforme en 2012 qui amène à une réduction de l'engagement de la Banque envers ses salariés.

Aussi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'assuré qui ne satisfait pas aux conditions de départ en retraite à l'âge légal, peut bénéficier par anticipation d'une pension de retraite au prorata temporis à condition qu'il ait atteint l'âge de 55 ans et cotisé au moins 30 ans au régime des salariés.

À titre transitoire, l'âge du départ à la retraite anticipée est fixé à :

- 52 ans et 6 mois jusqu'au 31 décembre 2012 ;
- 53 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- 53 ans et 6 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- 54 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- 54 ans et 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

À titre transitoire, la durée d'assurance est fixée à :

- 27 ans et 6 mois jusqu'au 31 décembre 2012 ;
- 28 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- 28 ans et 6 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- 29 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- 29 ans et 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

Compte tenu de cet usage, le fonds constitué auprès d'AXA n'est pas utilisé.



Les indemnités de départs anticipés versées lors des 5 dernières années sont les suivantes :

en millions de F CFP	2008	2009	2010	2011	2012	Budget 2013
Montant brut indemnités départ retraite	22	106	166	91	138	5
Cotisations patronales	3	17	29	16	23	2
Coût complet	25	123	195	107	161	7

À titre d'information, le montant des indemnités de départs anticipés pour tous les salariés éligibles (11 agents) à un départ au cours de l'année 2013 s'élèverait à 107,7 millions de F CFP (coût complet).

## I.7 - Les ratios prudentiels

Conformément à la réglementation, la surveillance prudentielle est réalisée sur base consolidée. Au 31 décembre 2012, les ratios prudentiels s'établissent ainsi : le coefficient de liquidité a évolué de 156,51 % (fin 2011) à 144,20 % à fin 2012, pourcentage restant supérieur au minimum de 100 %.

Cette variation est due principalement à la baisse des liquidités sur l'encours pondéré du fait :

- de la liquidité des comptes à vue interbancaire ;
- de l'augmentation des exigibilités de la clientèle ;
- de l'augmentation du hors-bilan.

La contraction du ratio de liquidité en 2012 résulte de la diminution du niveau des dépôts clientèle de la Banque, dans un contexte où la masse monétaire a tendance à baisser sur la place, créant ainsi des tensions entre les banques sur la clientèle institutionnelle.

En termes de refinancement, la Banque se refinance auprès de son actionnaire de référence qui est l'AFD et également auprès de la COFIBRED (actionnaire minoritaire).

Le calcul du coefficient sur la base des éléments déclarés implique :

- le calcul du numérateur, représentatif des liquidités dont disposera l'établissement dans le mois à venir en application des hypothèses retenues dans ce coefficient ;
- le calcul du dénominateur, représentatif des exigibilités que l'établissement devra honorer dans le mois à venir en application des hypothèses retenues dans ce coefficient.

Les **grands risques** recensent 5 groupes (dont 2 contreparties bancaires), dont les risques bruts représentent plus de 10 % des fonds propres prudentiels de la Banque, soit une limite de 2 656 millions de F CFP. Les grands risques bruts déclarés (5 groupes) représentent 33,8 milliards de F CFP au 31 décembre 2012 contre 32,8 milliards au 31 décembre 2011.

À titre d'information, les encours 2012 sur les contreparties interbancaires s'élèvent à 18,1 milliards de F CFP. Conformément aux instructions de l'ACP, les engagements du groupe « Pays » pondérés ne sont pas déclarés

sur les états Gran\_risks et les états COREP du fait de la déduction de ces engagements dans les fonds propres, seuls les risques compris dans la franchise des 3 % sont déclarés.

### Contexte réglementaire

Un nouveau dispositif applicable en matière de grands risques est entré en vigueur le 31 décembre 2010. Il est défini par le CRB n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques qui a été modifié par l'arrêté du 25 août 2010.

- L'ensemble des risques sur un même bénéficiaire dès lors que l'ensemble des risques bruts (avant provisions, garanties, ...) encourus sur ce bénéficiaire excède 10 % des fonds propres ou 300 millions d'euros.

- Tout établissement de crédit doit respecter sur base consolidée et par bénéficiaire un rapport maximum de 25 % entre l'ensemble des risques nets pondérés et le montant de ses fonds propres.

- Le risque total encouru par un établissement sur un même bénéficiaire s'apprécie en fonction des encours de bilan et de hors-bilan, diminués des provisions et garanties éventuelles et après application d'une pondération liée à la contrepartie.

- Lorsque le bénéficiaire est un établissement de crédit ou un groupe d'établissements de crédit, l'ensemble des risques nets pondérés ne doit pas excéder 150 000 000 € ou 25 % des fonds propres, le montant le plus élevé étant retenu.

Le **ratio de solvabilité** est produit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 sur une base consolidée dans le cadre du dispositif Bale II, selon l'approche standard. Il s'élève à 13,82 % au 31 décembre 2012, contre 13,92 % au 31 décembre 2011.

La banque est tenue dans les conditions prévues réglementairement de respecter en permanence un ratio de solvabilité, rapport entre le montant des fonds propres et l'ensemble des risques de crédit qu'ils encourrent du fait des opérations, au moins égal à 8 %.

Depuis le 17 juin 2011, l'ACP a enjoint la Banque SOCREDO de détenir des fonds propres d'un montant supérieur au montant minimal prévu par la réglementation et de respecter en permanence un ratio de solvabilité minimum sur fonds propres de base de 12 % au plus tard à compter du 31 décembre 2011.

Parallèlement et suite à la dégradation à BB+ de la note de la Polynésie française par Standard & Poor's, actionnaire à

50 %, la Banque a déduit de ses Fonds propres à compter du 31 mars 2011 les engagements pondérés du groupe « Pays » au-delà d'une franchise de 3 %.

Les **fonds propres consolidés** s'élèvent à 26,691 milliards de F CFP au 31/12/2012 contre 25,911 milliards de F CFP au 31/12/2011. Les fonds propres prudentiels sont répartis en deux catégories auxquelles est apporté un certain nombre de déductions. Les fonds propres de base (Tier 1) sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du sous-groupe SOCREDO, hors gains et pertes latents augmentés des intérêts minoritaires et déduction faite des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles. Les fonds propres de base (Tier 1) sont retraités de l'engagement du groupe Pays pondéré.

MONTANT DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	31/12/12	31/12/11
<b>Capitaux propres comptables consolidés avant affectation du résultat</b>	<b>30 641 023 500</b>	<b>30 034 522 500</b>
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>	<b>873 625 417</b>	<b>875 153 402</b>
<b>Autres éléments et déductions prudentielles</b>	<b>(4 823 700 306)</b>	<b>(4 999 053 012)</b>
- Actifs incorporels	(1 152 316 000)	(1 307 266 000)
- Engagement du groupe Pays pondéré (franchise de 3 % déduite)	(3 671 384 306)	(3 691 787 012)
<b>Fonds propres de base (Tier 1)</b>	<b>26 690 948 611</b>	<b>25 910 622 890</b>
Fonds propres consolidés complémentaires (tier 2)		
Fonds propres consolidés sur complémentaires (tier 3) alloués		
<b>Fonds propres prudentiels</b>	<b>26 690 948 611</b>	<b>25 910 622 890</b>

L'exigence en fonds propres du Groupe est calculée conformément aux règlements et instructions transposant en France les directives européennes relatives à l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit (arrêté du 20 février 2007).

EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDÉRÉS AU TITRE DU PILIER 1	31/12/12		31/12/11	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
<b>Risque de crédit - approche standard</b>	<b>176 679 306 973</b>	<b>14 134 344 558</b>	<b>168 554 279 415</b>	<b>13 484 342 352</b>
Administrations centrales et banques centrales				
Etablissements	5 470 250 040	437 620 003	6 145 442 918	491 635 433
Entreprises	75 402 732 876	6 032 218 630	71 453 523 538	5 716 281 883
Clientèle de détail	88 902 237 299	7 112 178 984	83 669 108 903	6 693 528 712
Actions	1 469 267 514	117 541 401	993 633 077	79 490 646
Autres actifs	5 434 819 243	434 785 539	6 292 570 979	503 405 678
<b>Risque de marché - approche standard</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Risque opérationnel - approche standard</b>		<b>1 319 433 550</b>		<b>1 403 550 300</b>
<b>TOTAL</b>	<b>176 679 306 973</b>	<b>15 453 778 108</b>	<b>168 554 279 415</b>	<b>14 887 892 652</b>



L'approche standard est retenue sur le portefeuille de la clientèle.

APPROCHE STANDARD POUR LE PORTEFEUILLE CLIENTELE	31/12/12			
	Montant exposition totale	MONTANT DE LA RÉDUCTION DU RISQUE		
		Suretés personnelles et dérivés de crédit	Suretés réelles	Total des suretés
Administrations centrales et banques centrales	7 622 153 961			0
Établissements	22 098 691 567	0	1 000 000	1 000 000
Entreprises	91 512 357 044	1 015 945 917	1 728 169 374	2 744 115 291
Clientèle de détail	144 441 571 718	325 513 929	868 427 870	1 193 941 799
<b>TOTAL</b>	<b>265 674 774 290</b>	<b>1 341 459 846</b>	<b>2 597 597 244</b>	<b>3 939 057 090</b>

APPROCHE STANDARD POUR LE PORTEFEUILLE CLIENTELE	31/12/11			
	Montant exposition totale	MONTANT DE LA RÉDUCTION DU RISQUE		
		Suretés personnelles et dérivés de crédit	Suretés réelles	Total des suretés
Administrations centrales et banques centrales	12 115 047 988	0	0	0
Établissements	25 047 909 749	0	3 098 630	3 098 630
Entreprises	82 897 588 750	562 820 011	1 958 365 977	2 521 185 988
Clientèle de détail	128 951 525 464	405 704 250	916 661 946	1 322 366 196
<b>TOTAL</b>	<b>249 012 071 951</b>	<b>968 524 261</b>	<b>2 878 126 553</b>	<b>3 846 650 814</b>

Le **ratio de solvabilité** est produit sur une base consolidée dans le cadre du dispositif Bale II, selon l'approche standard. Il s'élève à 13,82 % au 31 décembre 2012, contre 13,92 % au 31 décembre 2011.

EXIGENCES DE FONDS PROPRES	31/12/12			31/12/11		Var 12/11
<b>Risque de crédit</b>						
Administrations centrales et banques centrales		0		0		
Établissements		437 620 003		491 635 433		-11 %
Entreprises		6 032 218 630		5 716 281 883		6 %
Clientèle de détail		7 112 178 984		6 693 528 712		6 %
Actions		117 541 401		79 490 646		48 %
Autres actifs		434 785 539		503 405 678		-14 %
Total des exigences au titre du risque de crédit	A	14 134 344 557		13 484 342 352		5 %
Total des exigences au titre du risque de marché	B			0		
Total des exigences au titre du risque opérationnel	C	1 319 433 550		1 403 550 300		-6 %
<b>Exigence de fonds propres</b>	<b>A + B + C</b>	<b>15 453 778 108</b>		<b>14 887 892 652</b>		<b>4 %</b>
Fonds propres consolidés de base (tier 1)		26 690 948 611		25 910 622 860		3 %
Fonds propres consolidés complémentaires (tier 2)		0		0		
<b>TOTAL FONDS PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>26 690 948 611</b>		<b>25 910 622 860</b>		<b>3 %</b>
<b>Ratio Bâle II (tier1)</b>		<b>13,82 %</b>		<b>13,92 %</b>		
<b>Ratio Bâle II (tier2)</b>		<b>13,82 %</b>		<b>13,92 %</b>		

# INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

Note 2 - Créances sur les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/12	Total 31/12/11
<b>Comptes et prêts</b>								
À vue	10 441 673 670				10 441 673 670	144	10 441 673 814	8 179 761 664
À terme	6 726 220 311	1 531 389 305	589 266 625		8 846 876 241	77 757 762	8 924 634 003	14 666 353 956
Prêts Subordonnés		9 188 544		39 856 802	49 045 346	408 055	49 453 401	39 856 802
<b>TOTAL</b>	<b>17 167 893 981</b>	<b>1 540 577 849</b>	<b>589 266 625</b>	<b>39 856 802</b>	<b>19 337 595 257</b>	<b>78 165 961</b>	<b>19 415 761 218</b>	<b>22 885 972 422</b>
Provisions								
<b>Valeurs nettes au bilan</b>							<b>19 415 761 218</b>	<b>22 885 972 422</b>

Note 3 - Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/12	Total 31/12/11
Concours à la clientèle	10 544 685 624	23 392 767 687	96 692 550 108	62 758 629 367	193 388 632 786	176 029 967	193 564 662 753	186 988 613 805
Prêts participatifs	22 007 822	66 596 596	433 589 473	105 467 738	627 661 629	570 678	628 232 307	622 465 734
Comptes ordinaires débiteurs	18 372 319 085				18 372 319 085	1 574 371	18 373 893 456	20 227 069 718
<b>TOTAL</b>	<b>28 939 012 531</b>	<b>23 459 364 283</b>	<b>97 126 139 581</b>	<b>62 864 097 105</b>	<b>212 388 613 500</b>	<b>178 175 016</b>	<b>212 566 788 516</b>	<b>207 838 149 257</b>
Provisions					(15 148 463 273)	(20 889 790)	(15 169 353 063)	(14 732 760 712)
<b>Valeurs nettes au bilan</b>							<b>197 397 435 453</b>	<b>193 105 388 545</b>



## Note 3.1 - Opérations avec la clientèle - Analyse par nature de crédit

Libellé	31/12/12							31/12/11						
	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions	Couverture en %	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions	Couverture en %
- Créances commerciales	1 085 621 795	134 847 544	(62 711 970)	47	86 477 806	(86 207 376)	100	957 038 816	129 860 139	(83 657 966)	64	93 035 989	(69 530 508)	75
- Autres concours à la clientèle brutes	210 675 330 076	7 999 005 256	(2 218 623 642)	28	19 094 640 118	(12 765 838 265)	67	206 033 697 545	14 987 514 013	(3 196 882 297)	21	15 219 129 592	(11 343 989 588)	75
- Dont concours sains à la clientèle	183 581 684 702							175 827 053 940						
- Crédits de trésorerie	67 080 102 403							62 777 260 672						
- Comptes ordinaires débiteurs	13 900 239 965							14 999 809 758						
- Crédits à l'équipement	20 632 518 996							17 742 321 332						
- Crédits à l'habitat	77 151 531 538							75 642 134 969						
- Autres crédits	4 817 291 800							4 665 527 209						
- Dont créances douteuses et compromises	27 093 645 374							30 206 643 605						
- Dont comptes ordinaires débiteurs	4 472 079 120							5 224 727 448						
- Prêts participatifs	627 661 629	43 525 193	(471 527)	1	210 616 647	(14 610 493)	7	621 285 652	39 170 820	(2 749 837)	7	214 029 403	(14 938 581)	7
- Intérêts et divers	178 175 016	13 280 095	(13 168 268)	99	7 748 996	(7 721 522)	100	226 127 244	21 011 935	(21 011 935)	100			
<b>TOTAL</b>	<b>212 566 788 516</b>	<b>8 190 658 088</b>	<b>(2 294 975 407)</b>	<b>28</b>	<b>19 399 483 567</b>	<b>(12 874 377 656)</b>	<b>66</b>	<b>207 838 149 257</b>	<b>15 177 556 907</b>	<b>(3 304 302 035)</b>	<b>22</b>	<b>15 526 194 984</b>	<b>(11 428 458 677)</b>	<b>74</b>

Le changement de présentation des informations est lié à la refonte du plan comptable en avril 2012. L'information en gestion est indisponible sous ce format pour le 31/12/2012.

## Note 3.2 - Opérations avec la clientèle - Analyse par agents économiques

Libellé	31/12/12							31/12/11				
	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions	Couverture en %	Encours bruts	Encours douteux et douteux compromis	Provisions	Couverture en %	
- Particuliers	129 534 091 288	1 473 303 529	(585 061 140)	40	9 645 469 122	(7 449 177 548)	77	128 077 594 281	11 037 981 235	(7 123 955 690)	65	
- Entreprises (sociétés de capitaux)	67 664 675 338	6 167 571 577	(1 497 499 086)	24	6 933 525 808	(3 355 942 023)	48	64 990 894 988	15 801 748 044	(4 893 941 081)	31	
- Autres professionnels (entreprises individuelles et artisans)	11 716 507 828	533 897 787	(198 288 978)	37	2 794 352 437	(2 043 155 435)	73	12 067 115 357	3 822 937 060	(2 673 820 220)	70	
- Collectivités publiques	2 676 219 932							1 331 852 857				
- Administrations privées	797 119 114	2 605 100	(957 935)	37	18 387 204	(18 381 128)	100	1 144 564 530	20 073 617	(20 031 786)	100	
- Intérêts et divers	178 175 016	13 280 095	(13 168 268)	99	7 748 996	(7 721 522)	100	226 127 244	21 011 935	(21 011 935)	100	
<b>TOTAL</b>	<b>212 566 788 516</b>	<b>8 190 658 088</b>	<b>(2 294 975 407)</b>	<b>28</b>	<b>19 399 483 567</b>	<b>(12 874 377 656)</b>	<b>66</b>	<b>207 838 149 257</b>	<b>30 703 751 891</b>	<b>(14 732 760 712)</b>	<b>48</b>	



## Note 4 - Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

Libellé	31/12/12				31/12/11
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>					
Dont décote restant à amortir					
Dont surcote restant à amortir					
Créances rattachées					
Provisions					
<b>Valeurs nettes au bilan</b>					
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>					
Émis par des organismes publics					
Autres émetteurs		3 531 026 253			1 573 985 680
Dont décote restant à amortir					
Dont surcote restant à amortir					
Créances rattachées		55 079 283			23 176 604
Provisions					(19 054 654)
<b>Valeurs nettes au bilan</b>		<b>3 586 105 536</b>		<b>3 586 105 536</b>	<b>1 578 107 630</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>					
Créances rattachées					
Provisions					
<b>Valeurs nettes au bilan</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>3 586 105 536</b>		<b>3 586 105 536</b>	<b>1 578 107 630</b>
<b>Valeurs estimatives</b>					



Note 4.1 – Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille : ventilation par émetteur

Libellé	Encours nets 31/12/12	Encours nets 31/12/11
Administrations et banques centrales <sup>(1)</sup>		
Etablissements de crédit	3 531 026 253	1 554 931 026
Sociétés financières		
Collectivités locales		
Entreprises, Assurances et autres		
Divers et non ventilés	55 079 283	23 176 604
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>3 586 105 536</b>	<b>1 578 107 630</b>

(1) Y compris Etats.

Note 4.2 – Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

Libellé	31/12/12			Total	31/12/11			Total
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effet publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable		Obligations et autres titres à revenu fixe	Effet publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	
Titres cotés								
Titres non cotés <sup>(1)</sup>	3 531 026 253			3 531 026 253	1 573 985 680			1 573 985 680
Créances rattachées	55 079 283			55 079 283	23 176 604			23 176 604
Provisions					(19 054 654)			(19 054 854)
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>3 586 105 536</b>			<b>3 586 105 536</b>	<b>1 578 107 630</b>			<b>1 578 107 430</b>

(1) OPCVM français et monétaires.

Note 4.3 – Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/12	Total 31/12/11
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 193 317 422	1 789 976 133	547 732 698		3 531 026 253	55 079 283	3 586 105 536	1 597 162 284
Effets publics et valeurs assimilées								
<b>TOTAL</b>	<b>1 193 317 422</b>	<b>1 789 976 133</b>	<b>547 732 698</b>		<b>3 531 026 253</b>	<b>55 079 283</b>	<b>3 586 105 536</b>	<b>1 597 162 284</b>
Provisions								(19 054 654)
<b>Valeurs nettes au bilan</b>					<b>3 531 026 253</b>		<b>3 586 105 536</b>	<b>1 578 107 630</b>



Note 5 - Tableau des filiales et des participations

Informations financières <sup>(5)</sup> Filiales et participations <sup>(1)</sup>	Capital <sup>(6)</sup> (10)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats <sup>(6)</sup> (10)	Quote-part du capital détenu <sup>(7)</sup> (8)	Valeurs comptables des titres détenus <sup>(7)</sup> (8)		Montant des créances <sup>(9)</sup>	Montant des cautions avals et découvert non utilisé <sup>(7)</sup>	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé <sup>(7)</sup> (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos) <sup>(7)</sup> (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice <sup>(7)</sup>	Observations
				Brute	Nette						
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations<sup>(2)</sup> (3)</b>											
<b>1. Filiale<sup>(1)</sup> (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société)</b>											
OSB	160 000 000	491 226 463	78,40%	125 440 000	125 440 000	59 314 721	191 835 794	1 324 174 293	178 613 377	137 944 800	déc-12
SCI PUERO	122 000 000	(23 920 069)	99,99%	121 990 000	121 990 000	34 427 882		41 743 817	28 765 962		déc-12
RARE	4 600 000	20 388 016	100,00%	46 000 000	46 000 000	255 000 000	5 000 000		(893 969)		déc-11
OFINA CIB 15138	507 000 000	331 504 035	63,85%	616 500 000	572 925 731		2 269 154 725	423 982 768	58 327 576		déc-12
OCI	416 990 000	8 929 493	100,00%	416 990 000	416 990 000	495 000 000			16 274 394		déc-12
<b>2. Participation (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)</b>											
I2F PF	5 000 000	738 203	18,50%	36 075 000	36 075 000			138 799 409	30 519 814	2 869 813	mars-12
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>											
<b>1. Filiales non reprises au paragraphe A</b>											
a. Filiales françaises (ensemble)											
ODI	74 280 000	219 470 828	39,96%	29 680 000	29 680 000	105 581 517	15 000 000	378 083 658	16 680 209	13 572 664	déc-12
b. Filiales étrangères (ensemble) <sup>(4)</sup>											
<b>2. Participation non reprises au paragraphe A</b>											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
SOFOTOM/ SOGEFOM	127 366 110	1 798 806 683	3,76%	4 763 636	4 763 636			230 787 589	(7 637 232)		déc-11
SOFIDEP	1 200 000 000	1 115 597 846	8,33%	24 996 000	24 996 000			924 216	42 024 281		déc-11
SAGEP	155 992 000	1 718 481 173	6,28%	32 156 160	32 156 160			193 529 272	(202 511 840)		déc-11



Note 5 - Tableau des filiales et des participations

Informations financières <sup>(5)</sup> Filiales et participations <sup>(1)</sup>	Capital <sup>(6)(10)</sup>	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats <sup>(6)(10)</sup>	Quote-part du capital détenu <sup>(7)(8)</sup>	Valeurs comptables des titres détenus <sup>(7)(8)</sup>		Montant des créances <sup>(9)</sup>	Montant des cautions avals et découvert non utilisé <sup>(7)</sup>	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé <sup>(7)(10)</sup>	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos) <sup>(7)(10)</sup>	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice <sup>(7)</sup>	Observations
				Brute	Nette						
SAGEP ex SETIL	27 805 500	(45 915 918)	6,92%	1 923 840	0			1 898 997 435	0		déc-09
SOCIETES DES HOTELS											
TAHITIENS	102 500 000	NC	0,01%	10 000	10 000			NC	NC		
MOOREA LAGOON	5 000 000	NC	0,20%	10 000	10 000			NC	NC		
SAS SPPT	5 280 000	NC	3,03%	160 000				NC	NC		
SCP FINANCIERE BEACHCOMBER	500 000	NC	0,20%	1 000	1 000	500 000 000		NC	NC	Avances en C/C nette défiscalisation locale	
SCP TENESOL POLYNESIE SERVICE	300 000	NC	5,00%	15 000		86 748 194		NC	NC	Avances en C/C nette défiscalisation locale	
SCP PORT AUTONOME	200 000	NC	0,50%	1 000	1 000			NC	NC		
SCP TEP	300 000	NC	1,67%	5 000	5 000			NC	NC		
SCP AREMITI	20 000	NC	0,50%	100	100	504 000 000		NC	NC	Avances en C/C nette défiscalisation locale	
SCP FINANCIERE BELLA VISTA	10 000	NC	1,00%	100	100	61 125 010		NC	NC	Avances en C/C nette défiscalisation locale	
SCP ARANUI 2010 CPTM	600 000	NC	2,50%	15 000	15 000	140 000 000		NC	NC	Avances en C/C nette défiscalisation locale	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
SWIFT		625 000	0,02%	372 315	372 315			NC	NC		
				1 457 104 151	1 411 431 042						

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication.  
Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (paragraphe B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au paragraphe A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la partie entre le franc métropolitain et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En francs pacifique, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances des filiales à la clôture de l'exercice.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne observations.



## Note 5.1 - Valeur estimative des titres de participation

Libellé	31/12/12		31/12/11	
	Valeur au bilan	Valeur estimative <sup>(1)</sup>	Valeur au bilan	Valeur estimative <sup>(1)</sup>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>				
Titres cotés				
Titres non cotés <sup>(3)</sup>	1 356 600 000	2 248 933 492	1 261 600 000	2 141 643 754
Avances en comptes courants d'associés <sup>(4)</sup>	750 000 000	750 000 000	570 000 000	570 000 000
Créances rattachées				
Provisions	(43 574 269)		(81 147 446)	
<b>Sous-total parts dans les entreprises liées</b>	<b>2 063 025 731</b>	<b>2 998 933 492</b>	<b>1 750 452 554</b>	<b>2 711 643 754</b>
<b>Titres de participation</b>				
Titres cotés				
Titres non cotés <sup>(3)</sup>	100 504 151	469 758 049	203 004 051	629 561 135
Avances en comptes courants d'associés	1 594 283 729	502 410 525	1 389 100 084	500 101 890
Créances rattachées			27 369	
Provisions	(1 093 972 044)		(898 222 108)	
<b>Sous-total titres de participation</b>	<b>600 815 836</b>	<b>972 168 574</b>	<b>693 909 396</b>	<b>1 129 663 025</b>
<b>Autres titres détenus à long terme</b>				
Certificat d'association	71 980 668	71 980 668	71 980 668	71 980 668
<b>Sous-total autres titres détenus à long terme</b>	<b>71 980 668</b>	<b>71 980 668</b>	<b>71 980 668</b>	<b>71 980 668</b>
<b>TOTAL<sup>(2)</sup></b>	<b>2 735 822 235</b>	<b>4 043 082 734</b>	<b>2 516 342 618</b>	<b>3 913 287 447</b>

(1) La valeur estimative est calculée en s'appuyant sur la situation nette des participations détenues ainsi que sur la valeur d'utilité retenue pour nos participations. Concernant les filiales immobilières (SCI PUERO et RARE), la valeur vénale est celle retenue suite à des expertises foncières effectuées fin 2005.

A noter, au 31/12/2012, la situation nette de SCI PUERO est supérieure au capital, et si les chiffres définitifs 2012 de la SARL RARE ne sont pas disponibles, les ventes à 97 % des appartements sur l'exercice 2012 confirment la valeur de la SARL dans les livres de la banque.

(2) Ces valeurs estimatives correspondent à :

- des plus-values latentes (situation financière) ;
- des moins-values latentes (situation financière) provisionnées dont Ofina pour 43,5 millions de F CFP, et Setil pour 2 millions de F CFP ;
- des provisions correspondant aux abandons de créances consentis en échange du crédit d'impôt obtenu sur les opérations de défiscalisation locales pour 1 092 millions de F CFP.

(3) Un apport de titres pour une valeur de 95 millions de F CFP a été effectué en contrepartie de titres OCI.

(4) Une avance en compte courant de 180 millions de F CFP a été réalisée au profit de la SARL RARE, pour financer la construction d'entrepôts à Taravao.

## Note 6 - Variation de l'actif immobilisé

## Note 6.1 - Immobilisations financières

Libellé	Valeur en début d'exercice	Augmentations	31/12/12		Valeur en fin d'exercice
			Diminutions	Autres mouvements	
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	<b>1 750 452 554</b>	<b>275 000 000</b>	<b>37 573 177</b>		<b>2 063 025 731</b>
Valeurs brutes <sup>(3)</sup>	1 261 600 000	95 000 000			1 356 600 000
Avances en comptes courants d'associés <sup>(4)</sup>	570 000 000	180 000 000			750 000 000
Provisions	(81 147 446)		37 573 177		(43 574 269)
Créances rattachées					
<b>Titres de participation</b>	<b>693 909 396</b>	<b>4 648 688</b>	<b>(97 742 248)</b>		<b>600 815 836</b>
Valeurs brutes <sup>(3)</sup>	203 004 051	15 100	(102 515 000)		100 504 151
Avances en comptes courants d'associés <sup>(1)</sup>	1 389 100 084	363 433 598	(158 249 953)		1 594 283 729
Provisions <sup>(2) (3)</sup>	(898 222 108)	(358 800 010)	163 050 074		(1 093 972 044)
Créances rattachées	27 369		(27 369)		
<b>Autres titres détenus à long terme</b>	<b>71 980 668</b>				<b>71 980 668</b>
Certificat d'association	71 980 668				71 980 668
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>2 516 342 618</b>	<b>279 648 688</b>	<b>(60 169 071)</b>		<b>2 735 822 235</b>

(1) La variation de l'année 2012 correspond principalement aux avances en comptes courants d'associés souscrites dans le cadre des projets de défiscalisation locale en 2012 à hauteur de 358,6 millions de F CFP, et aux constatations en pertes des abandons à hauteur de 155,7 millions de F CFP.

(2) Les abandons de créances constatés au cours de l'exercice s'élèvent à 155,7 millions de F CFP au titre de la défiscalisation locale.

Les reprises de provisions sont symétriques à hauteur de 155,7 millions de F CFP.

(3) L'augmentation concerne le transfert des titres de participation pour la valeur nette de 95 millions de F CFP apportés à notre filiale OCI.

La diminution de la valeur brute et des provisions des titres de participation correspond à la sortie de ces mêmes titres apportés à notre filiale OCI.

(4) Une avance en compte courant de 180 millions de F CFP a été réalisée au profit de la SARL RARE, pour financer la construction d'entrepôts à Taravao.



## Note 6.2 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Valeur en début d'exercice	Augmentations (acquisitions)	31/12/12 Diminutions (cessions)	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations corporelles<sup>(1)</sup></b>	<b>3 008 120 878</b>	<b>(186 457 630)</b>	<b>(3 118 607)</b>	<b>54 131 874</b>	<b>2 872 676 515</b>
Valeurs brutes	11 220 198 095	175 857 137	(21 910 163)	54 161 020	11 428 306 089
Amortissements et provisions <sup>(3)</sup>	(8 212 077 217)	(362 314 767)	18 791 556	(29 146)	(8 555 629 574)
<b>Immobilisations incorporelles<sup>(1)</sup></b>	<b>960 200 658</b>	<b>(156 870 893)</b>		<b>8 819 498</b>	<b>812 149 263</b>
Valeurs brutes	2 640 692 256	46 339 675		8 819 498	2 695 851 429
Amortissements et provisions	(1 680 491 598)	(203 210 568)			(1 883 702 166)
<b>Crédit-bail</b>	<b>25 172</b>		<b>(25 172)</b>		
Valeurs brutes <sup>(2)</sup>	18 436 552		(18 436 552)		
Amortissements et provisions	(18 411 380)		18 411 380		
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>3 968 346 708</b>	<b>(343 328 523)</b>	<b>(3 143 779)</b>	<b>62 951 372</b>	<b>3 684 825 778</b>

(1) Y compris les immobilisations en cours.

(2) Ventes et régularisations des biens inscrits dans nos livres dont le contrat de crédit-bail est échu.

(3) Conformément aux règles comptables, prévues par le nouveau plan comptable général applicable sur les comptes clos au 31/12/2012, les constructions de la Banque sont gérées par composants et un plan d'amortissement propre à chacun des composants est retenu. La valeur brute des constructions, concernées par ces règles, s'élève à 1 802 millions de F CFP.

## Note 7 - Autres actifs et comptes de régularisation

Libellé	31/12/12	31/12/11
<b>Autres actifs<sup>(1)</sup></b>	<b>411 925 373</b>	<b>328 285 482</b>
Débiteurs divers	411 925 373	328 285 482
Comptes de stocks et emplois divers		
<b>Actifs douteux</b>		
Actifs douteux	37 378 994	47 307 218
Provisions actifs douteux	(37 378 994)	(47 307 218)
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>803 033 769</b>	<b>1 200 963 861</b>
Comptes d'encaissement <sup>(1)</sup>	435 256 248	638 881 266
Comptes d'ajustement et d'écart	11 209 039	762 547
Charges constatées d'avance <sup>(2)</sup>	88 289 166	191 098 593
Produits à recevoir	152 825 569	282 819 010
Comptes de régularisation divers	115 453 747	87 402 445
<b>Valeurs au bilan</b>	<b>1 214 959 142</b>	<b>1 529 249 343</b>

(1) Les montants incluent les créances rattachées.

(2) Dont charge constatée d'avance au titre des abandons attachés à la défiscalisation locale de 62 millions F CFP.

## Note 8 - Provisions inscrites en déduction de l'actif

Libellé	Valeur en début d'exercice	Dotations	31/12/12 Reprises et utilisations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Sur interbancaire					
Sur créances clientèle	(14 728 940 373)	(5 163 591 060)	4 726 998 709		(15 165 532 724)
Sur créances clientèle opérations crédit-bail	(3 820 339)				(3 820 339)
Sur portefeuille titres (placement et investissement)	(19 054 655)		19 054 655		
Sur participations	(979 369 554)	(358 800 010)	200 623 251		(1 137 546 313)
Sur immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres <sup>(1)</sup>	(47 307 218)	(10 267 952)	20 196 176		(37 378 994)
<b>TOTAL DES PROVISIONS - ACTIF</b>	<b>(15 778 492 139)</b>	<b>(5 532 659 022)</b>	<b>4 966 872 791</b>		<b>(16 344 278 370)</b>

(1) Il s'agit d'une dotation sur actif douteux (cf. note 7).



# INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

Note 9 - Dettes envers les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/12	Total 31/12/11
<b>Comptes et emprunts</b>								
À vue	488 237 266				488 237 266	10	488 237 276	815 546 633
À terme	870 688 580	4 802 081 914	17 308 093 327	18 378 924 957	41 359 788 778	285 392 895	41 645 181 673	38 904 319 853
Valeurs données en pension	2 416 435 002				2 416 435 002		2 416 435 002	1 722 609 176
<b>TOTAL</b>	<b>3 775 360 848</b>	<b>4 802 081 914</b>	<b>17 308 093 327</b>	<b>18 378 924 957</b>	<b>44 264 461 046</b>	<b>285 392 905</b>	<b>44 549 853 951</b>	<b>41 442 475 662</b>
<b>Valeurs au bilan</b>							<b>44 549 853 951</b>	<b>41 442 475 662</b>

Note 10 - Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/12	Total 31/12/11
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>54 933 845 203</b>				<b>54 933 845 203</b>	<b>207 322</b>	<b>54 934 052 525</b>	<b>57 076 330 556</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>								
À vue	35 286 725 692				35 286 725 692	379 692 890	35 666 418 582	37 503 312 496
À terme	3 304 751 010	683 605 662	3 183 604 346	764 031 239	7 935 992 257	173 027 887	8 109 020 144	8 292 101 072
<b>Autres dettes envers la clientèle</b>								
À vue	1 573 530 213				1 573 530 213		1 573 530 213	1 726 453 054
À terme	17 113 275 085	11 600 070 030	24 294 496 286	488 624 655	53 496 466 056	848 257 755	54 344 723 811	56 158 465 287
<b>TOTAL</b>	<b>112 212 127 203</b>	<b>12 283 675 692</b>	<b>27 478 100 632</b>	<b>1 252 655 894</b>	<b>153 226 559 421</b>	<b>1 401 185 854</b>	<b>154 627 745 275</b>	<b>160 756 662 465</b>
<b>Valeurs au bilan</b>							<b>154 627 745 275</b>	<b>160 756 662 465</b>



## Note 10.1 - Opérations d'épargne client

Libellé	< 4 ans	> 4 ans < 10 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 2012	Total 2011
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>						
Livret ordinaire	35 286 725 692		35 286 725 692	379 692 890	35 666 418 582	37 503 312 496
Compte d'épargne logement	45 458 367	5 890 552	51 348 919	719 718	52 068 637	48 736 225
Plan d'épargne logement	6 871 334 394	1 013 308 944	7 884 643 338	172 308 169	8 056 951 507	8 243 364 847
<b>TOTAL</b>	<b>42 203 518 453</b>	<b>1 019 199 496</b>	<b>43 222 717 949</b>	<b>552 720 777</b>	<b>43 775 438 726</b>	<b>45 795 413 568</b>

## Note 10.2 - Opérations avec la clientèle - Analyse par agent économique

Libellé	31/12/12	31/12/11
Particuliers	88 098 148 379	90 865 795 524
Autres professionnels	8 164 143 212	9 024 370 582
Entreprises	40 111 219 434	41 362 770 264
Collectivités publiques	12 768 548 015	14 161 138 729
Administrations privées	4 084 500 381	4 080 146 847
Intérêts et divers	1 401 185 854	1 262 440 519
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>154 627 745 275</b>	<b>160 756 662 465</b>

## Note 11 - Dettes représentées par un titre - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/12	Total 31/12/11
Bons de caisse <sup>(1)</sup>								81 941 012
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables :								
- émis en France								
- émis à l'étranger								
Autres dettes représentées par un titre								
<b>TOTAL</b>								
<b>Valeurs nettes au bilan</b>								<b>81 941 012</b>

(1) Arrêt de la commercialisation des bons de caisse.



## Note 12 – Autres passifs et comptes de régularisation

Libellé	31/12/12	31/12/11
<b>Autres passifs<sup>(1)</sup></b>	<b>1 337 494 548</b>	<b>1 080 287 016</b>
Dettes représentatives de titres empruntés		274 782
Comptes de règlement		
Créditeurs divers	1 337 494 548	1 080 012 234
Autres		
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3 350 377 579</b>	<b>3 177 497 560</b>
Comptes d'encaissement <sup>(1)</sup>	104 680 612	78 655 943
Comptes d'ajustement et d'écart		
Produits constatés d'avance <sup>(2)</sup>	282 044 531	262 313 284
Charges à payer <sup>(3)</sup>	1 051 267 729	1 145 631 390
Autres comptes de régularisation	1 912 384 707	1 690 896 943
<b>Valeurs au bilan</b>	<b>4 687 872 127</b>	<b>4 257 784 576</b>

(1) Les montants sont indiqués en net et incluent les dettes rattachées.

(2) Dont 276 millions au titre de projets en défiscalisation locale, pour lesquels la levée du risque est attendue en 2013.

(3) Dont 857 millions de provisions salariales (congrés payés, gratification).

## Note 13 – Provisions pour risques et charges

Libellé	Valeur en début d'exercice	Dotations	31/12/12 Reprises et utilisations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature (clientèle)	669 323 561	157 313 902	(215 558 956)		611 078 507
Provision sur la réserve latente de crédit-bail					
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	126 505 840	26 000 000	(3 616 685)		148 889 155
Autres provisions pour risques et charges <sup>(2)</sup>	476 629 610	14 183 444	(382 298 360)		108 514 694
Provision pour engagements PEL CEL <sup>(3)</sup>	257 858 287		(203 943 445)		53 914 842
Provision pour risques de crédit <sup>(4)</sup>	731 850 587	1 204 253 767	(210 490 505)		1 725 613 849
<b>Valeurs au bilan</b>	<b>2 262 167 885</b>	<b>1 401 751 113</b>	<b>(1 015 907 951)</b>		<b>2 648 011 047</b>

(1) Ces provisions couvrent le risque sur les dossiers portés devant les instances judiciaires dans le cadre d'actions en responsabilité intentées contre la Banque SOCREDO.

(2) Ces provisions couvrent le risque opérationnel de la Banque, dont 94,3 millions concernent le redressement fiscal de 2011 et 14,2 millions le risque opérationnel attaché aux écarts compta/gestion encours sains et douteux (conformément aux préconisations de l'ACP).

(3) Ces provisions couvrent les engagements liés aux comptes et plans épargne logement existants à la date de calcul de la provision.

(4) Ces provisions correspondent principalement :

> à la provision complémentaire sur encours sains pour les clients « retail » présentant un incident supérieur à 30 jours constituée en décembre 2011 à hauteur de 712 millions de F CFP, et ajustée de 189,4 millions de F CFP pour s'établir à 901,7 millions de F CFP au 31/12/2012,

> à la provision complémentaire de prudence constituée sur les arrêtés de décembre 2012 à hauteur de 603,8 millions de F CFP, au regard de la réalité de la durée de présence des créances en contentieux et des actions de recouvrement menées,

> à la provision des écarts comptabilité gestion sur le domaine des douteux et des provisions à hauteur de 172 millions de F CFP.

## Note 14 - Variation des capitaux propres

	Capital	Primes et réserves Report à Nouveau	Écarts/Réévaluation	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>22 000 000 000</b>	<b>6 810 098 684</b>	<b>(144 884 740)</b>	<b>3 206 007</b>	<b>375 564 760</b>	<b>29 043 984 711</b>
Dividendes						
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2010		375 564 760			(375 564 760)	
Report à nouveau		(144 884 740)	144 884 740			
Résultat de l'exercice 2011					547 102 571	547 102 571
Autres variations				(3 206 007)		(3 206 007)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>22 000 000 000</b>	<b>7 040 778 704</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>547 102 571</b>	<b>29 587 881 275</b>
Dividendes						
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2011		547 102 571			(547 102 571)	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2012					652 425 479	652 425 479
Autres variations						
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>22 000 000 000</b>	<b>7 587 881 275</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>652 425 479</b>	<b>30 240 306 754</b>



# INFORMATIONS SUR LE HORS-BILAN

Note 15 - Composition des fonds propres

Libellé	31/12/12	31/12/11
Capitaux propres	30 240 306 754	29 587 881 275
Fonds pour risques bancaires généraux	1 909 981 235	1 909 981 235
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>32 150 287 989</b>	<b>31 497 862 510</b>

Libellé	31/12/12	31/12/11
Capital	22 000 000 000	22 000 000 000
Polynésie française	11 000 000 000	11 000 000 000
AFD	7 700 000 000	7 700 000 000
COFIBRED*	3 300 000 000	3 300 000 000
<b>TOTAL CAPITAL</b>	<b>22 000 000 000</b>	<b>22 000 000 000</b>

\* Cession d'actions 15% AFD/COFIBRED LE 21/12/2007.

Note 16 - Contribution par devise au bilan

	31/12/12		31/12/11	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Franc Pacifique	214 859 615 368	175 171 832 748	214 633 863 929	177 782 785 314
Euro	16 112 668 741	55 835 428 718	18 227 612 908	55 721 393 417
Autres devises de l'Union européenne	10 456 589	6 999 142	18 726 261	33 137 246
Dollar US	5 197 659 855	5 223 922 483	4 895 613 511	4 323 830 758
Dollar néo-zélandais	2 043 571 122	2 020 911 810	2 043 898 421	2 013 695 617
Dollar australien	357 581 925	342 394 841	433 855 184	420 777 328
Franc suisse	2 308 880		1 852 528	
Yen	61 081 662	53 186 970	33 247 481	
Autres	18 829 989	9 097 419	10 228 777	3 279 320
<b>TOTAL</b>	<b>238 663 774 131</b>	<b>238 663 774 131</b>	<b>240 298 899 000</b>	<b>240 298 899 000</b>

Note 17 - Engagements sur hors-bilan

	2012	2011
<b>Engagements donnés</b>	<b>40 758 705 520</b>	<b>32 265 274 422</b>
<b>Engagements de financement</b>		
<b>Établissements de crédit</b>		
Engagements en faveur des établissements de crédit	1 968 284 815	2 060 097 999
<b>TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>1 968 284 815</b>	<b>2 060 097 999</b>
<b>Clientèle</b>		
Autres ouvertures de crédit confirmé		37 002 366
Ouvertures de crédit permanent non utilisé <sup>(2)</sup>	30 514 095 966	21 158 834 314
Crédit documentaire	750 229 919	928 911 202
Acceptation à payer	109 511 116	304 457 209
<b>TOTAL CLIENTÈLE</b>	<b>31 373 837 001</b>	<b>22 429 205 091</b>
<b>Engagements de garantie</b>		
<b>Établissements de crédit</b>		
Caution, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	1 691 493 298	1 373 353 594
Autres valeurs affectées en garantie	42 395 110	921 146 957
<b>TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>1 733 888 408</b>	<b>2 294 500 551</b>
<b>Clientèle</b>		
Garanties de remboursement de crédits distribués par SODEP		296 373 818
Obligations cautionnées		2 010 909 722
Cautions administratives et fiscales	4 732 490 817	2 107 052 115
Autres garanties d'ordre de la clientèle <sup>(1)</sup>		1 067 135 126
Engagements douteux	950 204 479	
<b>TOTAL CLIENTÈLE</b>	<b>5 682 695 296</b>	<b>5 481 470 781</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>27 958 508 817</b>	<b>18 242 174 545</b>
<b>Engagements de financement</b>		
<b>Établissements de crédit</b>		
Engagements reçus des établissements de crédit	16 109 785 202	12 529 832 935
<b>TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>16 109 785 202</b>	<b>12 529 832 935</b>
<b>Engagements de garantie</b>		
<b>Établissements de crédit</b>		
Caut., avals et garanties reçus des établissements de crédit <sup>(3)</sup>	11 848 723 615	5 712 341 610
<b>TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>11 848 723 615</b>	<b>5 712 341 610</b>

(1) Lors de la refonte du plan comptable, l'analyse des engagements de garantie donnés justifie le reclassement des engagements en "cautions administratives et fiscales."

(2) Dont 3,6 milliards de F CFP (30 millions d'euros) de prêt au Pays, octroyé, non débouqué.

(3) Dont 4,8 milliards de F CFP (40 millions d'euros) de garantie autonome à première demande consentie par l'AFD au profit de la Banque (garantie du prêt octroyé au Pays)



# INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 17.1 - Opérations de change en devise non dénouées

	31/12/12		31/12/11	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
<b>Opérations de change au comptant</b>	<b>96 890 655</b>	<b>96 863 828</b>	<b>86 238 472</b>	<b>86 153 557</b>
Devises	93 725 316	3 139 412	86 238 472	
Euros		93 457 901		76 913 512
Francs CP	3 165 339	266 515		9 240 045
<b>Opérations de change à terme<sup>(1)</sup></b>	<b>6 406 220 458</b>	<b>6 394 886 763</b>	<b>593 929 477</b>	<b>593 490 377</b>
Devises	3 161 412 899	3 168 268 501	296 041 853	317 360 907
Euros		3 226 618 262	26 910 308	276 129 470
Francs CP	3 244 807 559		270 977 316	
<b>TOTAL</b>	<b>6 503 111 113</b>	<b>6 491 750 591</b>	<b>680 167 949</b>	<b>679 643 934</b>

(1) En 2012, opérations significatives en USD par Air Tahiti dans le cadre du renouvellement de la flotte aérienne.

Note 17.2 - Engagements sur instruments financiers à terme

	31/12/12			Total 2012	31/12/11 Total 2011
	Instrument de taux intérêts	Instrument de cours de change	Autre instrument		
<b>Opérations sur marchés de gré à gré</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1 789 976 134</b>
Opérations fermes		0	0		1 789 976 134
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1 789 976 134</b>

Aucun engagement sur instruments financiers à terme n'a été conclu en 2012.

Note 18 - Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

	31/12/12	31/12/11
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>10 742 698 952</b>	<b>11 172 937 730</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	260 967 173	307 023 773
Sur opérations avec la clientèle	10 258 619 079	10 614 567 575
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (note 18.1)	210 963 585	242 175 241
Sur swaps de taux (note 18.2)	12 149 115	9 171 141
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>(3 406 668 282)</b>	<b>(3 328 712 050)</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 490 069 173)	(1 519 115 350)
Sur opérations avec la clientèle	(1 835 430 925)	(1 753 367 209)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Autres intérêts et charges assimilés (note 18.1)	(64 281 499)	(47 957 067)
Sur swaps de taux (note 18.2)	(16 886 685)	(8 272 424)
<b>TOTAL DES PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET ASSIMILÉS</b>	<b>7 336 030 670</b>	<b>7 844 225 680</b>



## Note 18.1 - Autres intérêts et charges et produits assimilés

	31/12/12			31/12/11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Indemnités de remboursements anticipés	121 191 831		121 191 831	146 570 100		146 570 100
Pénalités sur retraits anticipés	10 711 417		10 711 417	9 099 334		9 099 334
Opérations de hors-bilan (engagements)	79 060 337	(64 281 499)	14 778 838	86 505 807	(47 957 067)	38 548 740
<b>TOTAL</b>	<b>210 963 585</b>	<b>(64 281 499)</b>	<b>146 682 086</b>	<b>242 175 241</b>	<b>(47 957 067)</b>	<b>194 218 174</b>

## Note 18.2 - Intérêts et charges sur swaps de taux

	31/12/12			31/12/11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Swaps de Taux	12 149 115	(16 886 685)	(4 737 570)	9 171 141	(8 272 424)	898 717
<b>TOTAL</b>	<b>12 149 115</b>	<b>(16 886 685)</b>	<b>(4 737 570)</b>	<b>9 171 141</b>	<b>(8 272 424)</b>	<b>898 717</b>

## Note 19 - Revenus des titres à revenu variable

Titres à revenu variable	31/12/12	31/12/11
Parts dans les entreprises liées, titres de participation	156 805 405	133 868 806
Titres de placement	0	0
Opérations diverses sur titres	0	0
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>156 805 405</b>	<b>133 868 806</b>





## Note 20 - Produit net des commissions

Type de commissions	31/12/12			31/12/11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit		(31 325 810)	(31 325 810)		(18 991 767)	(18 991 767)
Sur opérations avec la clientèle	765 713 840	(20 563 118)	745 150 722	758 648 336	(21 490 357)	737 157 979
Sur opérations sur titres		(750 703)	(750 703)		(2 073 486)	(2 073 486)
Sur opérations de change	15 873 531		15 873 531	11 724 860		11 724 860
Sur opérations de hors-bilan						
Sur prestations de services financiers (note 21)	2 264 916 802	(1 145 839 179)	1 119 077 623	2 285 401 910	(1 038 997 847)	1 246 404 063
<b>TOTAL DES COMMISSIONS</b>	<b>3 046 504 173</b>	<b>(1 198 478 810)</b>	<b>1 848 025 363</b>	<b>3 055 775 106</b>	<b>(1 081 553 457)</b>	<b>1 974 221 649</b>

## Note 21 - Prestations de services financiers

	31/12/12	31/12/11
Produits nets de gestion de titres pour le compte de la clientèle	5 848 313	9 443 536
Produits nets sur moyens de paiement	523 748 726	548 176 981
Autres produits (charges) nets de services financiers	589 480 584	688 783 546
<b>TOTAL DES PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS</b>	<b>1 119 077 623</b>	<b>1 246 404 063</b>

## Note 22 - Solde des opérations sur portefeuille de négociation

	31/12/12	31/12/11
Solde des opérations sur titres de transaction		
Solde des opérations sur instruments financiers		
Solde des opérations de change	227 884 245	196 166 319
<b>Solde des opérations sur portefeuille de négociation</b>	<b>227 884 245</b>	<b>196 166 319</b>



## Note 23 - Solde des opérations sur titres de placement

	31/12/12	31/12/11
Dotations aux provisions	0	(12 491 170)
Reprises de provisions	19 054 654	6 255 489
<b>Dotations ou reprises nettes aux provisions</b>	<b>19 054 654</b>	<b>(6 235 681)</b>
Plus-values de cession réalisées	85 900 818	53 769 702
Moins-values de cession réalisées		
<b>Solde des plus ou moins-values de cession réalisées</b>	<b>85 900 818</b>	<b>53 769 702</b>
<b>Solde des opérations sur titres de placement</b>	<b>104 955 472</b>	<b>47 534 021</b>

## Note 24 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	31/12/12			31/12/11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations de crédit-bail	4		4	4 919 318	(88 330)	4 830 988
Produits accessoires	29 001 627		29 001 627	27 001 570		27 001 570
Subventions				3 206 007		3 206 007
Transfert de charges						
Divers	34 491 773	(23 799 725)	10 692 048	38 933 090	(32 744 874)	6 188 216
<b>TOTAL</b>	<b>63 493 404</b>	<b>(23 799 725)</b>	<b>39 693 679</b>	<b>74 059 985</b>	<b>(32 833 204)</b>	<b>41 226 781</b>



## Note 25 - Charges générales d'exploitation bancaire

## Note 25.1 - Frais de personnel

	31/12/12	31/12/11
<b>Salaires et traitements</b>	<b>(2 932 383 894)</b>	<b>(2 973 514 826)</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>(1 246 606 400)</b>	<b>(1 252 295 972)</b>
Dont charges de retraite	(626 026 238)	(637 873 698)
<b>Intéressement</b>	<b>(72 491 720)</b>	<b>(60 789 175)</b>
<b>Participation</b>		
<b>Impôts et taxes sur rémunérations</b>	<b>(16 797 210)</b>	<b>(18 028 342)</b>
<b>TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>(4 268 279 224)</b>	<b>(4 304 628 315)</b>

Note 25.2 - Effectif<sup>(1)</sup> par catégorie

	31/12/12	31/12/11
Cadres	93	87
Gradés	272	233
Employés	160	238
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>525</b>	<b>558</b>

(1) Effectif moyen du personnel en activité au prorata de l'activité.

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2012 s'élève à : 70 825 277 F CFP.  
Le montant des avances et crédits alloués aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2012 s'élève à : 120 570 308 F CFP.

## Note 25.3 - Autres frais administratifs

	31/12/12	31/12/11
Impôts et taxes <sup>(1)</sup>	(429 595 062)	(346 903 388)
Services extérieurs	(1 177 948 086)	(1 407 235 344)
<b>TOTAL DES FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>(1 607 543 148)</b>	<b>(1 754 138 732)</b>

(1) Dont 291 millions de F CFP au titre de la taxe PNB (passant de 2 à 3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

## Note 26 - Coût du risque

	31/12/12	31/12/11
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(6 018 168 197)</b>	<b>(6 094 076 933)</b>
Provisions sur créances douteuses	(5 967 716 801)	(5 757 527 252)
Autres provisions	(50 451 396)	(336 549 681)
<b>Reprises de provisions</b>	<b>5 074 541 761</b>	<b>4 612 103 497</b>
Provisions sur créances douteuses	4 668 430 540	4 187 915 281
Autres provisions	406 111 221	424 188 216
<b>Solde en net des provisions</b>	<b>(943 626 436)</b>	<b>(1 481 973 436)</b>
Dont solde en net des provisions sur créances douteuses	(1 299 286 261)	(1 569 611 971)
Dont solde en net des autres provisions <sup>(2)</sup>	355 659 825	87 638 535
<b>Pertes sur créances</b>	<b>(770 025 158)</b>	<b>(378 941 967)</b>
Pertes sur créances irrécouvrables non provisionnées	(81 594 167)	(21 720 831)
Pertes sur créances irrécouvrables provisionnées	(297 587 728)	(316 083 022)
Pertes sur autres créances <sup>(2)</sup>	(390 843 263)	(41 138 114)
<b>Récupérations sur créances</b>	<b>262 142 876</b>	<b>21 246 157</b>
Récupération sur créances amorties	21 389 652	12 720 861
Récupération sur autres créances <sup>(1)</sup>	240 753 224	8 525 296
<b>Solde en net des pertes et récupérations sur créances</b>	<b>(507 882 282)</b>	<b>(357 695 810)</b>
Dont solde en net sur créances douteuses	(357 792 243)	(325 082 992)
Dont solde en net sur autres créances	(150 090 039)	(32 612 818)
<b>Coût du risque</b>	<b>(1 451 508 718)</b>	<b>(1 839 669 246)</b>
Dont coût du risque de crédit	(1 657 078 504)	(1 894 694 963)
Dont coût du risque opérationnel	205 569 786	55 025 717

(1) Dont 213 millions de F CFP au titre de l'impact de la refonte du système d'information comptable et de la bascule sur le nouveau plan comptable.

(2) Dont reprise de la provision de 354,8 millions de F CFP constatée en 2011 au titre du litige fiscal 2009 et passage en perte du montant définitif du litige à hauteur de 320,6 millions de F CFP.



## Note 27 - Résultat net sur actifs immobilisés

	31/12/12	31/12/11
<b>Immobilisations financières</b>		
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(175 000)</b>	
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	(175 000)	
<b>Reprises de provisions</b>	<b>44 873 251</b>	<b>844 134 698</b>
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation <sup>(1)</sup>	44 873 251	844 134 698
<b>Dotations ou reprises nettes aux provisions</b>	<b>44 698 251</b>	<b>844 134 698</b>
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	44 698 251	844 134 698
<b>Plus-values de cession réalisées</b>		<b>3 222 685</b>
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation		3 222 685
<b>Moins-values de cession réalisées</b>	<b>(7 500 000)</b>	<b>(870 087 636)</b>
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation <sup>(2)</sup>	(7 500 000)	(870 087 636)
<b>Solde des plus et moins-values de cession réalisées</b>	<b>(7 500 000)</b>	<b>(866 864 951)</b>
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	(7 500 000)	(866 864 951)
<b>Solde en perte ou en bénéfice</b>	<b>37 198 251</b>	<b>(22 730 253)</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>		
Plus-values de cession	75 000	71 436 200
Moins-values de cession	(687 572)	(24 263 766)
<b>Solde en perte ou en bénéfice</b>	<b>(612 572)</b>	<b>47 172 434</b>
<b>Résultat net sur immobilisations</b>	<b>36 585 679</b>	<b>24 442 181</b>

(1) Dont reprise sur titres OFINA à hauteur de 37,6 millions de F CFP et SEP à hauteur de 7,3 millions de F CFP suite apport à OCI.

(2) Dont apport titres ATN (863 millions F CFP) à OCI en 2011. En 2012, moins-values de cession sur titres SEP apportés à OCI.

## Note 28 - Charges et produits exceptionnels

	31/12/12	31/12/11
Dotations aux provisions sur opérations de défiscalisation <sup>(1)</sup>	(528 227 500)	(588 998 194)
Reprises de provisions sur opérations de défiscalisation	155 750 000	271 261 640
Abandon de créances	(155 750 000)	(271 261 640)
Annul. produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation <sup>(2)</sup>	180 000 000	
Produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation	(199 774 927)	(75 813 218)
Annul. charge constatée d'avance sur les opérations de défiscalisation		
Charge constatée d'avance sur les opérations de défiscalisation	62 086 007	169 602 490
Autres charges exceptionnelles		
Autres produits exceptionnels		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(485 916 420)</b>	<b>(495 208 922)</b>

(1) Dotations aux provisions pour abandons de créances sur des projets engagés en 2012 à hauteur de 358,6 millions de F CFP.

(2) Gain fiscal sur le projet The Brando, considéré comme non risqué au 31/12/2012.

## Note 29 - Impôt sur les bénéfices

	31/12/12	31/12/11
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>1 448 670 242</b>	<b>1 257 159 755</b>
Réintégrations et déductions	1 112 547 513	1 047 213 103
<b>Bénéfice imposable</b>	<b>2 561 217 755</b>	<b>2 304 372 858</b>
Impôt sur les sociétés <sup>(1)</sup>	(1 024 486 800)	(921 748 800)
Contribution exceptionnelle	(365 182 663)	(326 655 929)
Crédit d'impôt imputable sur l'exercice <sup>(2)</sup>	665 916 420	599 136 720
<b>Impôt sur les bénéfices de l'exercice (net)</b>	<b>(723 753 043)</b>	<b>(649 268 009)</b>
Produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation		
IFED 2011	5 000 000	
<b>TOTAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(718 753 043)</b>	<b>(649 268 009)</b>

(1) Taux d'imposition de 40%.

(2) 65% de l'impôt sur les sociétés (hors contribution exceptionnelle).

# AUTRES INFORMATIONS



## COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes de la Banque SOCREDO sont consolidés par mise en équivalence dans le périmètre de consolidation de l'Agence Française de Développement (A.F.D.) actionnaire à 35 %.

La Banque SOCREDO établit des comptes consolidés à compter de l'exercice 2006 conformément au règlement 99-07 du comité de la réglementation comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du comité de la réglementation bancaire et financière.

## RELATIONS AVEC LE GROUPE

### OPÉRATIONS AVEC LE GROUPE A.F.D. (millions de F CFP)

#### Créances

- Compte ordinaire chez A.F.D. 30

#### Dettes

- Compte ordinaire de l'A.F.D. 70
- Emprunts à terme A.F.D. 33 820
- dont 6 101 millions de F CFP concernent les emprunts Proparco

#### Hors-bilan

- Engagement de refinancement reçus de l'A.F.D. 7 159
- Garantie à première demande reçue de l'A.F.D. 4 773

Les dépenses d'assistance technique qui sont facturées à la Banque sont comptabilisées dans un poste « Honoraires ».

### OPÉRATIONS AVEC LA BRED (millions de F CFP)

#### Créances

- Compte ordinaire chez BRED 197
- Compte ordinaire chez B.C.I. 33

#### Dettes

- Compte ordinaire de la B.C.I. 96
- Emprunts à terme BRED 6 261

### OPÉRATIONS AVEC LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les risques de la Banque au 31 décembre 2012 sur le Pays et ses démembrements dans le cadre de la division des risques n'ont pas été déclarés conformément aux dernières instructions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel. En effet, lorsque les engagements sont déduits au-delà d'une franchise de 3 % des fonds propres de la Banque Socredo, comme précisé dans la note 1, ils ne sont plus déclarables dans les états des grands risques et les états des risques de crédit. Ces risques s'élèvent toutefois à un montant total brut de 10 287 millions de F CFP pondérés à 4 582 milliards de F CFP hors franchise.

Le nouveau régime de pondération s'applique à 100 % sur le Groupe Pays depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 du fait de la dégradation de la note de la Polynésie française.





Banque SOCREDO

SAEM au capital de 22 milliards F.CFP  
RCS TPI 59 1 B Papeete  
N° Tahiti 075390 • 115 rue Dumont d'Urville  
BP 130 • 98713 Papeete RP • Tahiti  
Polynésie française  
Tél. : (689) 41 51 23 • Fax : (689) 41 52 83  
Email : [dirgen@bank-socredo.pf](mailto:dirgen@bank-socredo.pf)  
Adresse swift : SOCBPFTX  
Site internet : [websoc.pf](http://websoc.pf)